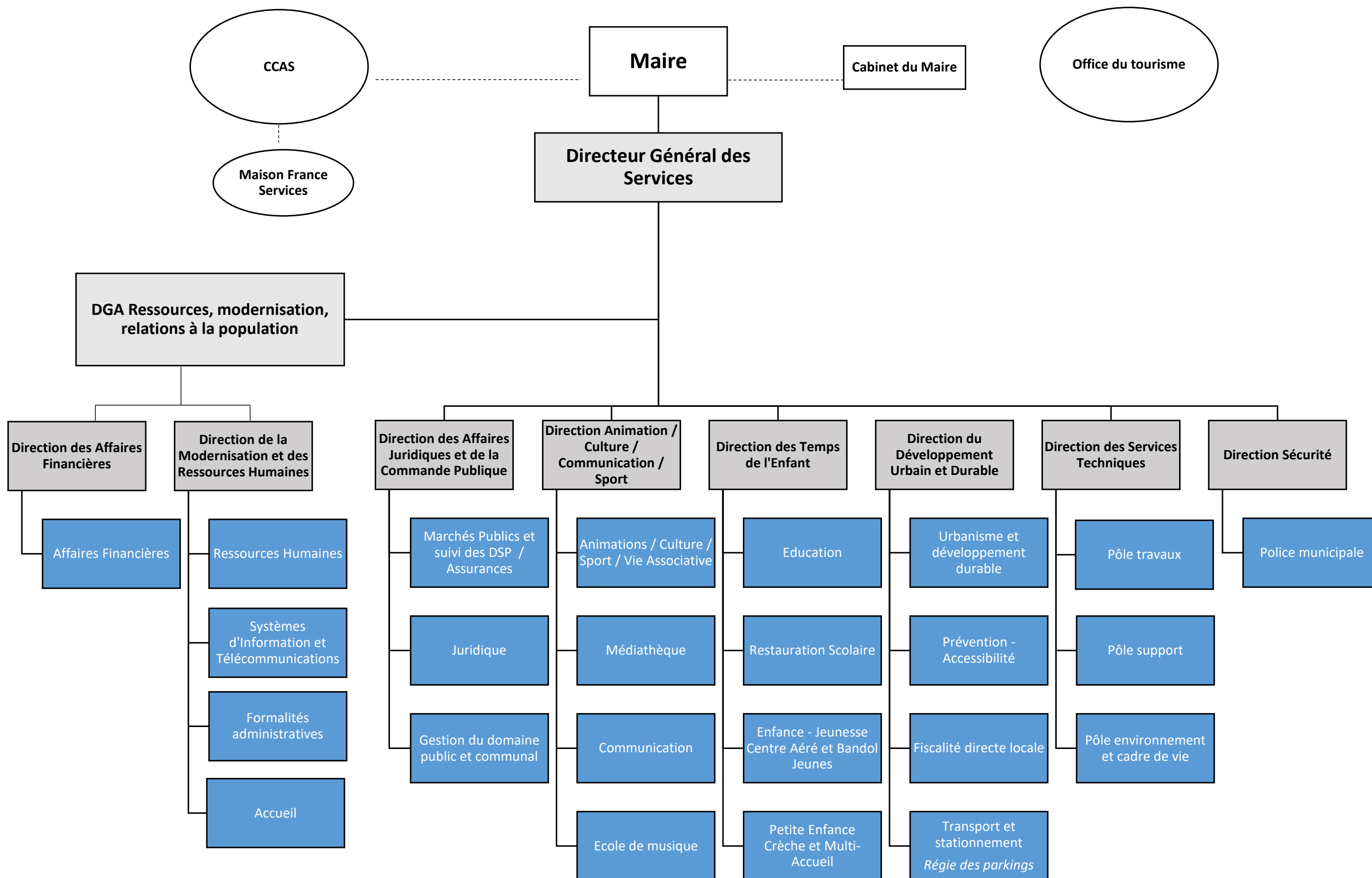




RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



SOMMAIRE

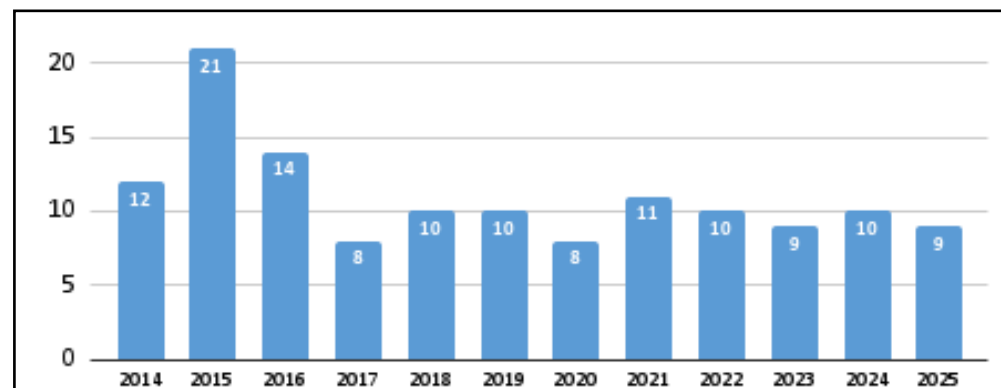
L'ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE	Pages 2/3
DIRECTION GÉNÉRALE	Page 5
DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES	Page 15
DIRECTION DE LA MODERNISATION ET DES RESSOURCES HUMAINES FORMALITES ADMINISTRATIVES / ACCUEIL	Page 21
DIRECTION AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE	Page 25
DIRECTION CULTURE/ANIMATION COMMUNICATION/SPORT	Page 33
DIRECTION DES TEMPS DE L'ENFANT	Page 51
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT URBAIN ET DURABLE	Page 65
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES	Page 83
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Page 93
OFFICE DE TOURISME	Page 105
POLICE MUNICIPALE	Page 113

DIRECTION GÉNÉRALE

MISSIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL

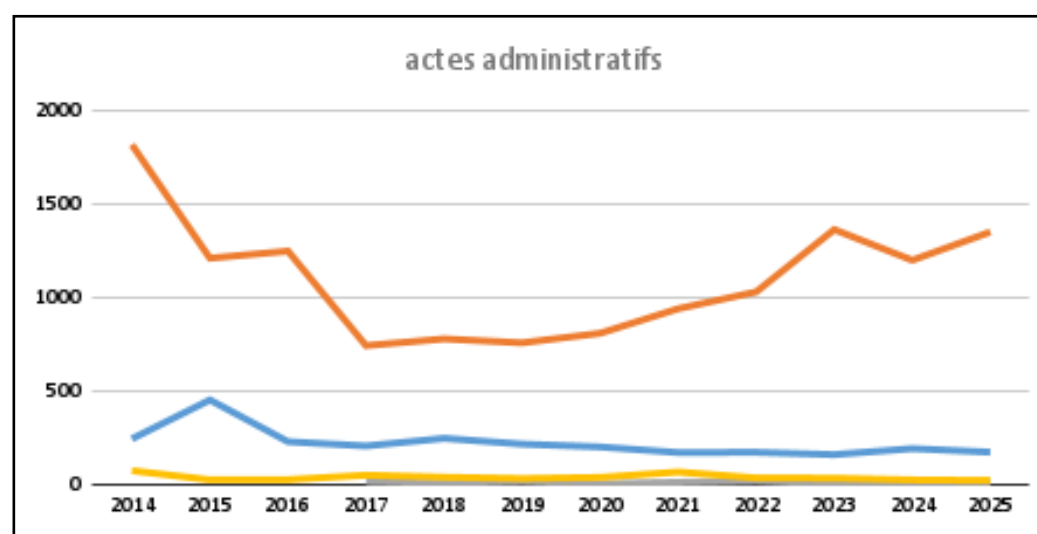
Planifier, préparer les conseils municipaux, en assurer le bon déroulement et le suivi tant sur l'aspect organisationnel que juridique. La convocation s'effectue par voie dématérialisée avec la plateforme FAST depuis novembre 2012.



LES ACTES ADMINISTRATIFS

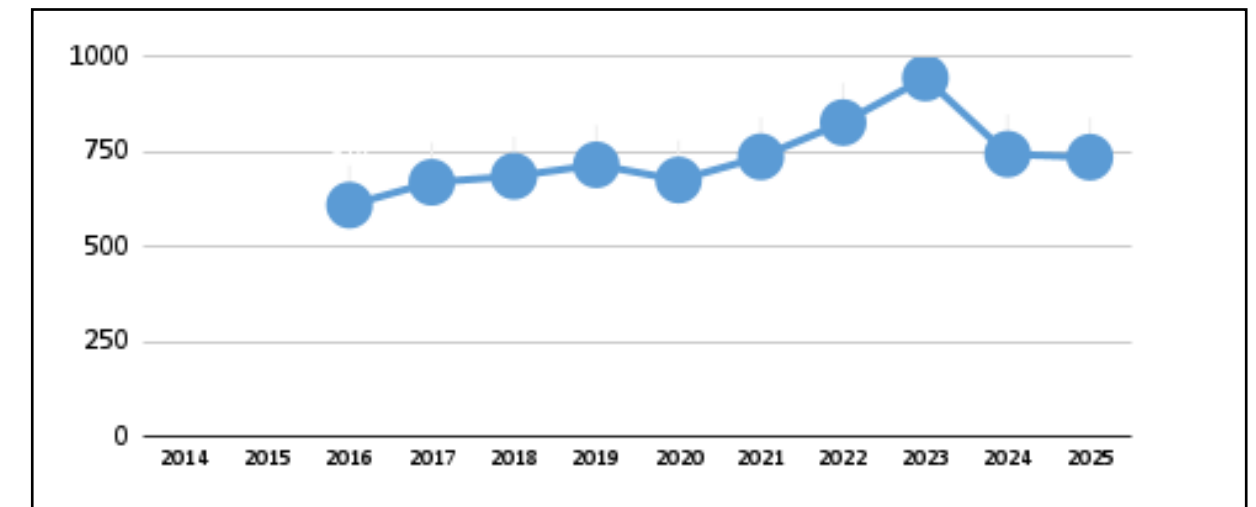
- Garantir le caractère exécutoire des actes administratifs transmis par les différents services municipaux au niveau du formalisme, du contrôle de légalité et de la publicité (délibérations, arrêtés et décisions)

Nombre d'actes traités par le service :



* à compter de 2017, les actes des ressources humaines ne sont plus gérés par la DGS et les arrêtés temporaires et permanents sont différenciés.

Nombre d'envois au contrôle de la légalité : (de 2012 à septembre 2015 via FAST ACTES et par STELA à compter du mois d'octobre 2015).

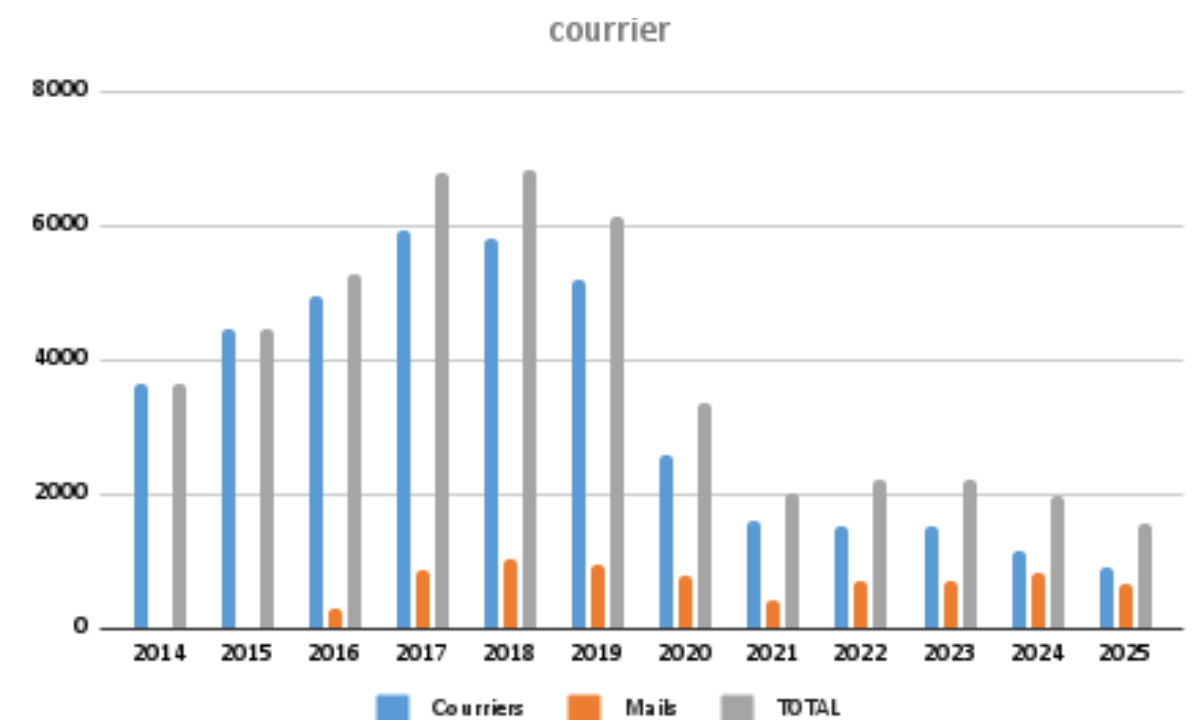


n.b : à compter du 1er juillet 2022, l'ordonnance du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité supprime l'obligation de publier les actes réglementaires au recueil des actes administratifs. Ces actes sont depuis le 1er juillet uniquement publiés sous forme électronique sur le site internet de la ville.

LE COURRIER

Assurer l'ouverture, l'enregistrement et la diffusion des courriers (un agent de la DGS se déplace chaque jour au pôle administratif de l'espace Paul Ricard afin de distribuer le courrier aux services extérieurs) et des e-mails ainsi que l'affranchissement et l'expédition du courrier.

Evolution du nombre de courriers et e-mails enregistrés :

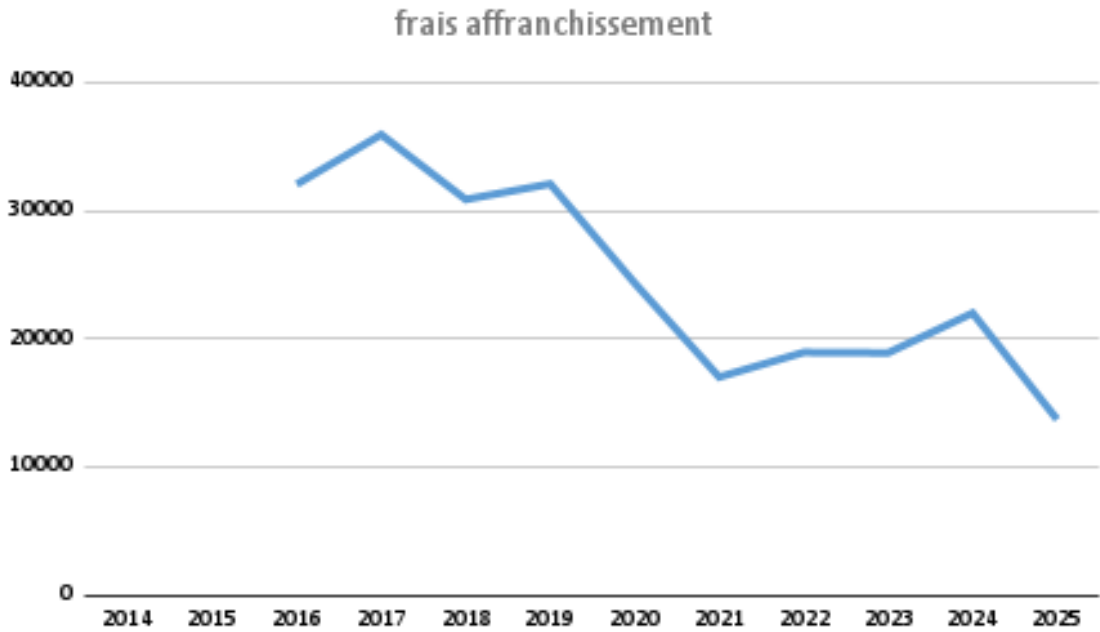
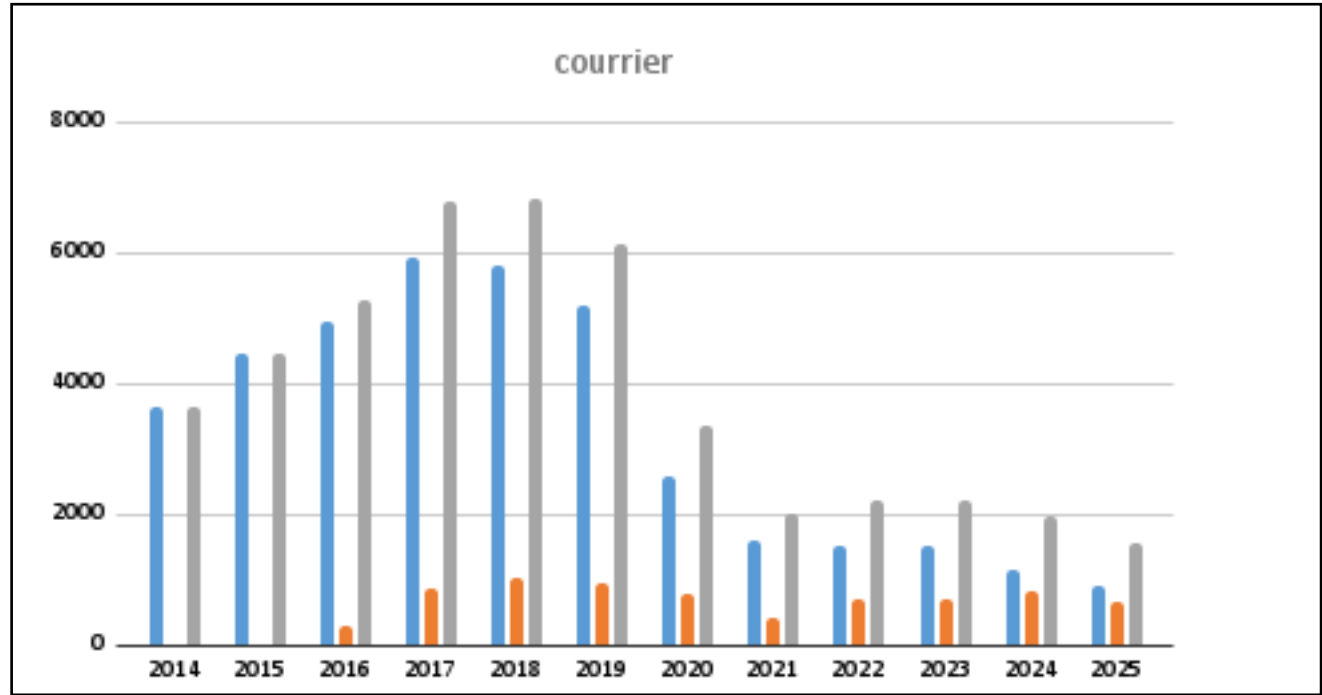


* les archives 2014 débutent à compter du 28 mars 2014

** utilisation du logiciel Acropolis dès le début d'année 2020. Les courriers destinés à l'urbanisme ainsi qu'au service des formalités administratives ne sont plus enregistrés à la DGS mais transmis aux services qui enregistrent sur leurs logiciels dédiés (pour information, cela représentait un volume de 2 766 courriers en 2019). De plus, l'apparition de la crise sanitaire du covid-19 début 2020 et les trois périodes de confinements (17/03 au 11/05/2020, 30/10 au 15/12/2020 et 03/04 au 03/05/2021) ont fortement réduit l'activité. Arrêt du logiciel Acropolis au 1er décembre 2023 et mise en place d'un nouveau logiciel de courrier (espace citoyen, mon Bandol).

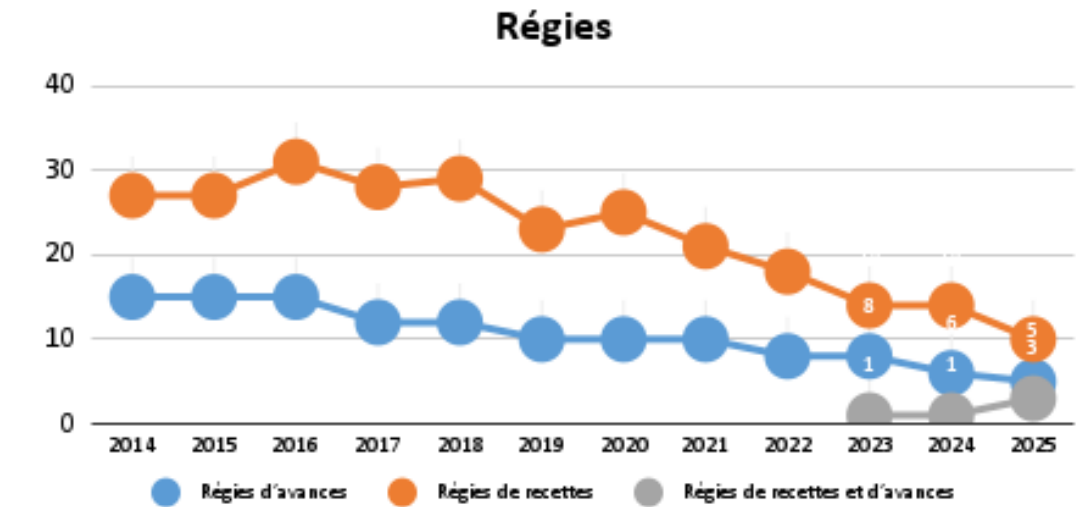
Les régies municipales

Etablir les actes constitutifs des régies municipales, suivre l'évolution des régies (création, modifications, abrogation, nomination des régisseurs) et calculer les indemnités des régisseurs :



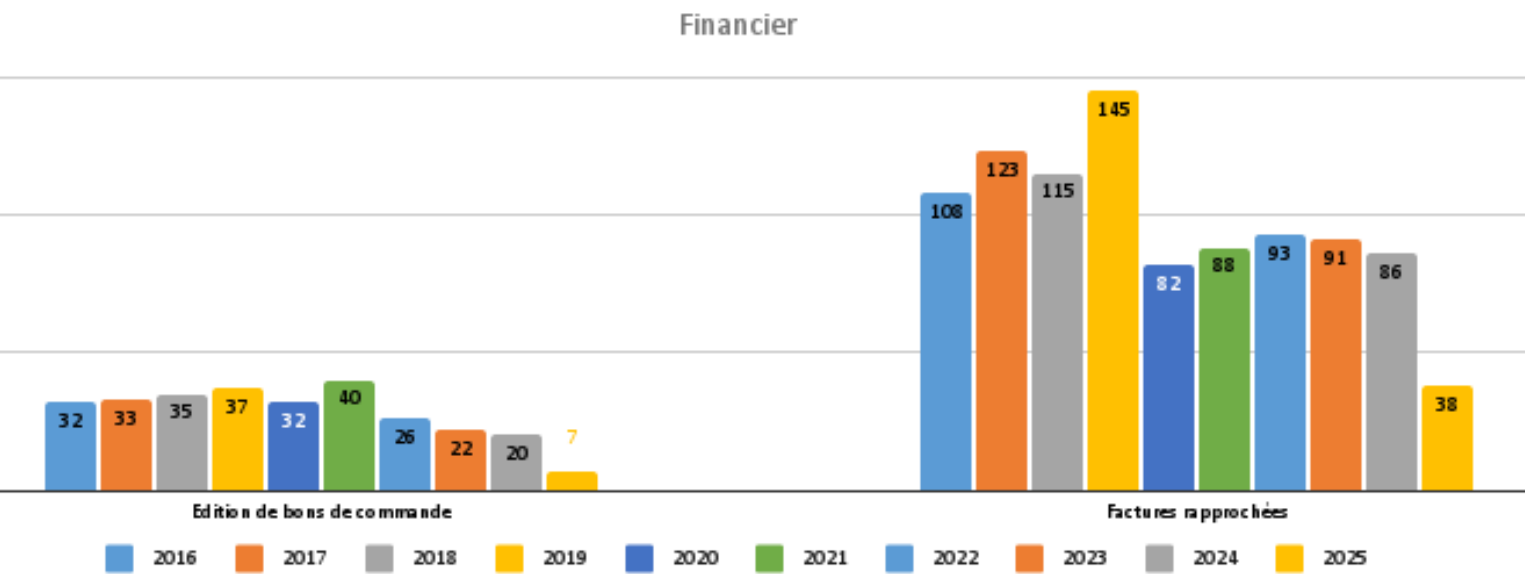
LES RÉGIES MUNICIPALES

- Etablir les actes constitutifs des régies municipales, suivre l'évolution des régies (création, modifications, abrogation, nomination des régisseurs) et calculer les indemnités des régisseurs



LA COMPTABILITÉ DU SERVICE

- Préparer le budget du service et en effectuer le suivi sur le logiciel CIRIL. La DGS gère ses fournitures administratives, les dépenses de carburant de l'ensemble de la collectivité, les frais de mise à disposition de la machine à affranchir et des frais d'affranchissement et d'autres menues dépenses.
- * en 2019, le fournisseur de carburant rencontre un problème technique (hausse du nombre de factures)
- * dès 2020 absence facturation carburant surveillance plages

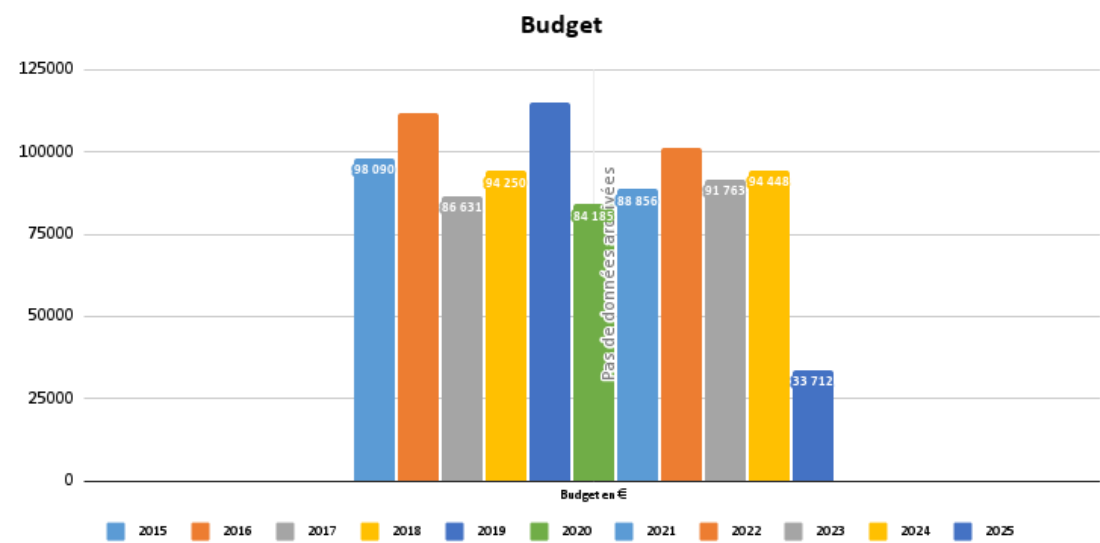


MOYENS

LES MOYENS HUMAINS

La direction générale est composée du directeur général des services qui encadre l'ensemble de l'administration et de 1 collaborateur de catégorie C (et 1 agent en remplacement). Il a travaillé en équipe avec une directrice générale adjointe, qui le supplée en cas d'absence. Une autre collaboratrice rattachée à la DGS a en charge l'archivage de la commune à savoir la collecte des fonds publics et privés, le traitement, le classement et la conservation des fonds ainsi que la communication des fonds d'archives au public.

LES MOYENS FINANCIERS



CHIFFRES CLÉS

3 agents administratifs à plein temps

- 34 PACS
- 51 Mariages
- 22 Divorces
- 87 Décès
- 84 Transcriptions de décès
- 90 Actes de notoriété
- 45 Naissances hors commune
- 01 Naissance commune
- 11 Reconnaissances avant ou après naissance
- 01 Parrainage Civique
- 04 Changements de prénoms
- 05 Changements de noms
- 80 Créations et duplicata de livrets de famille (duplicata + livret de famille mariage)
- 540 Recherches d'actes (courrier papier, mails, portail mairie et portail (HUBEE)
- 61 Recensements
- 1835 demandes de CNI et passeports.

CHIFFRES CLÉS

- 11 782 usagers se sont présentés aux accueils de la Ville et
- 12 654 ont contacté la commune par téléphone

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES/

MISSIONS

Les 4 agents de la DSIT assurent le fonctionnement des postes de travail informatiques, des différents périphériques informatiques, de la téléphonie, des accès sécurisés à certains bâtiments et du parc de photocopieurs. Les agents participent aux projets liés à l'évolution du système d'information de la ville, la mise en place de nou-

veaux outils informatiques et de télécommunication, les projets / évolutions des applicatifs et formations. La DSIT est garante de la sécurité des données et de la conformité de la commune avec le Règlement Général sur la Protection des Données.

LES FAITS MARQUANTS

- Changement d'applicatif métier pour l'enregistrement du courrier : ARPEGE
- Mise en œuvre du système de téléphonie PABX
- Formation reçue Gemini pro (IA) en vue d'étendre son utilisation aux agents en 2026
- Mise en place de caméras sur le site des services techniques

LES PERSPECTIVES

- Formation des agents à l'IA, sur l'outil Gemini pro
- Formation des agents sur l'outil ARPEGE
- Mise en œuvre des procédures communes au sein du service
- Poursuite du renouvellement du parc informatique
- Réalisation de formation des agents du service

CHIFFRES CLÉS

34 serveurs virtuels
 160 ordinateurs de bureau
 83 ordinateurs portables
 22 photocopieurs
 118 postes téléphoniques fixes
 59 lignes téléphoniques mobiles
 3 réseaux Wifi en accès libre et sécurisé
 et + de 40 applications métiers

Investissement 2025 : 99 000 €

Fonctionnement 2025 : 303 000 €

MISSIONS

La Direction des Affaires Financières (DAF), composée de 5 agents, est garante de la fiabilité et de l'application des procédures de la préparation budgétaire et de l'exécution des dépenses et des recettes. La DAF assure un rôle transversal d'accompagnement, de conseil et d'assistance auprès des services municipaux, et réalise en outre les missions suivantes :

- Élaboration des budgets annuels et décisions modificatives pour la ville et ses budgets annexes
 - Réalisation des maquettes budgétaires réglementaires
 - Suivi et contrôle de l'exécution budgétaire
 - Evaluation des subventions versées aux associations
 - Missions de contrôle de gestion et d'optimisation des dépenses et des recettes
- Établissement des comptes administratifs
 - Gestion de la dette propre et de la dette garantie
 - Analyse et prospective financière : mise en œuvre d'outils de pilotage et d'aide à la décision
 - Gestion de la trésorerie
 - Pilotage des demandes de subventions d'équipement
 - Etudes et travaux ponctuels divers

LES FAITS MARQUANTS

2026 est le premier exercice qui fera l'objet d'un compte financier unique (CFU 2025)

Poursuite de la réorganisation de l'architecture budgétaire du logiciel comptable Civil

Le niveau d'investissement a été inédit en 2025 (13,2 M€ mandatés + 9,8 M€ de crédits reportés)

En 2025, le délai global de paiement s'établit à moins de 11 jours (20 jours en moyenne pour les communes de la strate et délai légal de paiement = 30 jours). La DAF est évaluée par la DGFIP à travers l'indicateur de pilotage comptable (IPC) qui s'établit à 100/100 en 2025.

LES PERSPECTIVES

- Contrôle de gestion : poursuite de la réalisation des études et analyses afin de déterminer de nouvelles pistes d'économie et des améliorations à mettre en œuvre à court terme et à long terme
 - Réorganisation de la fonction financière au sein de la commune
- Dette et trésorerie : poursuite de l'optimisation de la trésorerie en garantissant une gestion active de la dette
 - Logiciel comptable : Poursuite de l'optimisation des outils comptables

CHIFFRES CLÉS

FACTURES					
	2021	2022	2023	2024	2025
VILLE	3801	5843	4694	5596	5696
PARKING	221	264	365	319	272
PORT	109	35	10	12	2
CHAMBRE FUNERAIRE	11	13	19	14	13
TOTAL	4142	6155	5088	5941	5983
BONS DE COMMANDE					
	2021	2022	2023	2024	2025
VILLE	2401	2662	2290	2734	2882
PARKING	78	82	113	92	113
PORT	12	5	2	3	0
CHAMBRE FUNERAIRE	1	3	6	2	2
TOTAL	2492	2752	2411	2831	2997
MANDATS					
	2021	2022	2023	2024	2025
VILLE	4221	6164	5173	6208	6320
PARKING	301	347	435	422	422
PORT	127	46	33	37	41
CHAMBRE FUNERAIRE	15	18	21	17	16
TOTAL	4664	6575	5662	6684	6799
REJETS/ANNULATIONS - MANDATS					
	2021	2022	2023	2024	2025
VILLE	31	44	21	39	30
PARKING	13	21	4	10	4
PORT	12	1	1	2	3
CHAMBRE FUNERAIRE	0	1	1	0	0
TOTAL	56	67	27	51	37
TITRES					
	2021	2022	2023	2024	2025
VILLE	1278	1566	2413	2515	2266
PARKING	70	62	79	86	79
PORT	36	20	19	20	23
CHAMBRE FUNERAIRE	9	11	10	8	4
TOTAL	1393	1659	2521	2629	2372
REJETS TITRES					
	2021	2022	2023	2024	2025
VILLE	40	32	68	121	54
PARKING	8	10	8	8	10
PORT	0	0	6	0	2
CHAMBRE FUNERAIRE	1	0	0	0	0
TOTAL	49	42	82	129	66

DIRECTION DE LA MODERNISATION ET DES RESSOURCES HUMAINES

MISSIONS

Le service Ressources Humaines regroupe 5 agents à temps complet dont les missions sont les suivantes : conseil, information et accompagnement des agents, gestion des carrières et des paies des agents, gestion du temps de travail et des absences (congrés, maladie, temps de travail, accident de travail, etc.), conseil auprès de l'autorité territoriale et mise en œuvre de la politique ressources humaines de la collectivité, gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (recrutement, formation, mobilité, etc.).

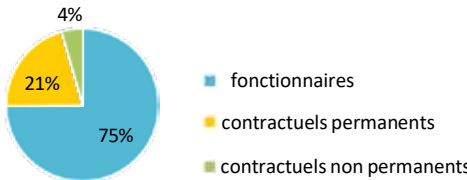
LES FAITS MARQUANTS

- Organisation de la journée de cohésion 2025
- Mise en place d'Arpège
- Départ de la Directrice des Ressources Humaines

LES EFFECTIFS

223 agents au 31 décembre 2024

- > 167 fonctionnaires
- > 46 contractuels permanents
- > 10 contractuels non permanents



3 contractuels permanents en CDI

2 agents sur emploi fonctionnel dans la collectivité

Précisions emplois non permanents

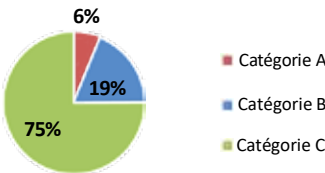
- Aucun contractuel non permanent recruté dans le cadre d'un emploi aidé
- Aucun contractuel non permanent recruté comme saisonnier ou occasionnel
- Personnel temporaire intervenu en 2024 : aucun agent du Centre de Gestion et aucun intérimaire

Caractéristiques des agents permanents

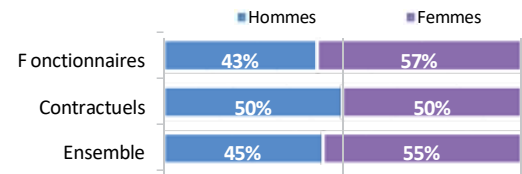
Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	34%	7%	28%
Technique	38%	39%	38%
Culturelle	4%	28%	9%
Sportive	1%		0%
Médico-sociale	5%	4%	5%
Police	9%		7%
Incendie			
Animation	11%	22%	13%
Total	100%	100%	100%

Répartition des agents par catégorie



Répartition par genre et par statut



Les principaux cadres d'emplois

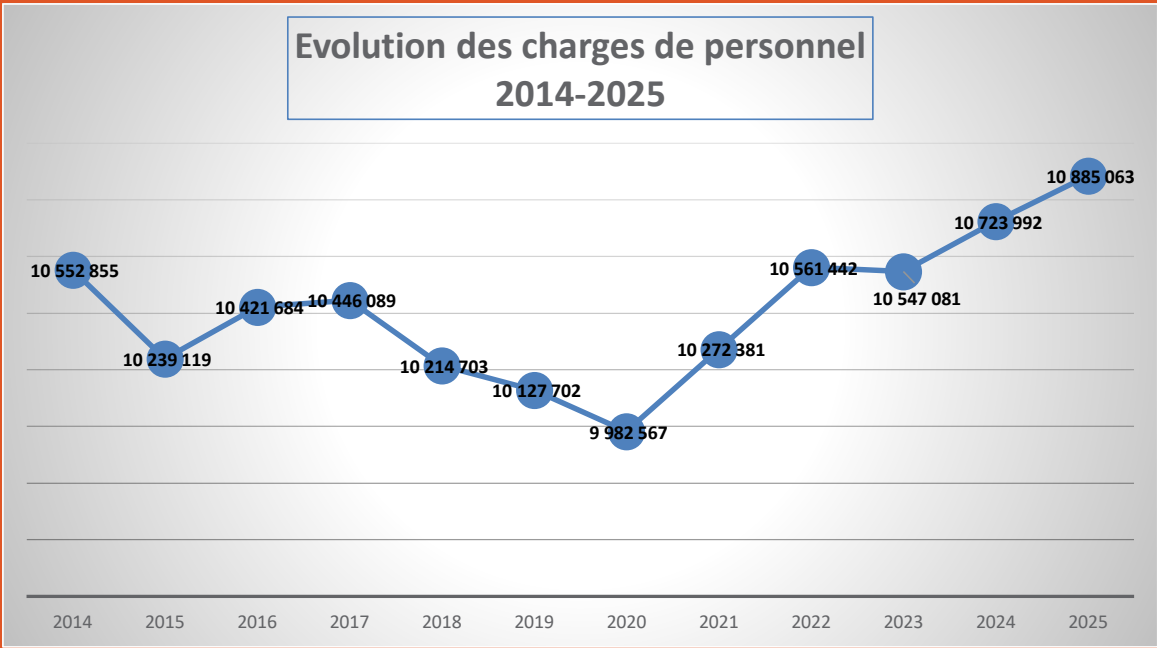
Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	29%
Adjoints administratifs	21%
Adjoints d'animation	13%
Assistants d'enseignement artistique	7%
Agents de maîtrise	6%

LES PERSPECTIVES

- Prise de poste de la nouvelle Directrice des Ressources Humaines

CHIFFRES CLÉS

- Plus de 248 jours de formation en 2025
- 5 départs en retraite
- 5 nominations stagiaires
- Une centaine de saisonniers recrutés
- 1046 arrêtés



**DIRECTION
AFFAIRES
JURIDIQUES ET
COMMANDE
PUBLIQUE**

MISSIONS

Le service juridique est un service support, qui assure des missions transversales pour la collectivité. Le service est ainsi amené à travailler en collaboration avec tous les services municipaux, ainsi que les établissements publics qui dépendent de la collectivité. Le service est sollicité pour des missions de conseil et d'assistance, contribue à la constitution et la gestion des dossiers en cas de recours contentieux. Il a également vocation à conseiller les élus et apporter une expertise juridique dans les différents domaines du droit.

LÉGALITÉ INTERNE

- Conseiller les services et les élus par la rédaction de notes
- tenue d'une veille juridique.
- Contrôler la légalité des actes soumis par les différents services
- Rédiger des actes et sécuriser les montages juridiques (conventions, arrêtés, baux... etc)
- Définir la stratégie juridique adaptée aux différentes situations et évaluer les risques juridiques. - Mettre en place des procédures ad hoc (hospitalisations d'office, expulsions du domaine public, catastrophes naturelles). -
- Accompagner juridiquement les agents municipaux victimes d'agression dans le cadre de leurs missions (protection fonctionnelle...).

CONTENTIEUX

- Gérer les recours gracieux (AR et réponses)
- Gérer les contentieux (seuls contentieux confiés à conseil : droit portuaire et ressources humaines, afin d'éviter les conflits avec les agents. Occasionnellement, dossiers politiques avec enjeux très importants)
- Gérer les procédures d'urgence (référé suspensions, libertés, péril imminents, constats... etc)

MISSIONS DE SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE :

- Gestion des procédures de RSD (de la saisine initiale, jusqu'à l'éventuel dressage de PV d'injonction, ou même de saisine de l'ARS en cas de danger dans un logement, avec toutes les étapes intermédiaires)
- Gestion des procédures de péril sur les bâtiments et terrains (idem, de la saisine à la désignation d'un expert, rédaction des arrêtés d'injonction, et jusqu'à la saisine du Tribunal éventuelle)

DÉTAILS EN CHIFFRES :

1/ CONSULTATIONS JURIDIQUES

78 consultations nouvellement créées en 2025, contre **81** consultations en 2024, soit une très légère baisse par rapport à 2024

2/ CONTENTIEUX

Contentieux administratif :

- **13** nouvelles affaires en 2025 devant le tribunal administratif, dont :
11 en urbanisme (dont 5 concernant le nouveau PLU),
2 en matière de police administrative (1 police administrative spéciale, 1 police administrative générale)
- **4 Nouvelle affaires** en 2025 (2 en 2024) devant la cour administrative d'appel de Marseille dont
- 2 en urbanisme, antennes relais FREE MOBILE
- 2 responsabilité administrative

Ces chiffres montrent une stabilité par rapport à 2024 et autres années à l'exception de l'année 2023 où seulement 3 nouvelles requêtes TA et une nouvelle requête CAA avaient été enregistrées

Particularité : Encore une prédominance du contentieux de l'urbanisme qui a augmenté de 25% par rapport à l'année dernière puisque 75% des affaires concernent le contentieux de l'urbanisme en 2025 contre 50% en 2024. Ces chiffres sont toutefois à nuancer avec l'adoption du nouveau PLU qui a fait naître 5 nouvelles procédures.

Contentieux civil :

- **1 nouvelle affaire** en 2025 (1 en 2024).

3/ RECOURS GRACIEUX

25 recours gracieux enregistrés en 2024, contre 11 en 2024. Parmi eux, 20 concernent l'urbanisme dont 7 le PLU.

4/ PÉRIL

1 dossier de péril en 2025, **2** dossiers en 2024 et **5** en 2023.

5/ RSD

17 nouveaux dossiers en 2025 et 06 nouveaux dossiers entrés en 2024, (11 en 2023, 14 en 2022)

Conclusion : chiffres en hausse par rapport aux autres années

6) CATASTROPHE NATURELLE

La Commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle inondation et coulées de boue pour l'épisode de septembre 2025.

MISSIONS

- Cadrer et définir les règles d'utilisation du domaine public conformément aux réglementations en vigueur
- Rédiger les autorisations de certaines manifestations sur le domaine public
- Gestion des marchés de la ville (hebdomadaire, quotidien, marché nocturne estival)
- Suivre les dossiers d'autorisations d'occupation du domaine public, des taxis, des ventes exceptionnelles, des ventes aux déballages, concessions de plage, les antennes relais, etc...
- Gérer les autorisations des terrasses et étalages des commerçants sur le domaine public
- Assurer la perception des recettes liées à l'utilisation du domaine public et communal

LES FAITS MARQUANTS

Départ du responsable du service, M GUNKA Alexandre (septembre 2025) et arrivée d'un nouveau chef de service, M LARATTE Florent (novembre 2025).

CHIFFRES CLÉS

- 186 autorisations d'occupation temporaires pour les terrasses et étals
- 52 semaines de marché hebdomadaire avec 103 forains titulaires
- 365 jours de marché journalier avec 21 forains titulaires
- 50 passagers en moyenne par semaine
- 38 exposants sur le marché nocturne estival
- 12 exposants sur le village de Noël

MISSIONS

- Suivi financier et administratif des marchés d'assurances
- Gestion des assurances du patrimoine immobilier, du parc automobile, de la flotte maritime, de la responsabilité civile et de la protection juridique
- Déclaration, gestion et suivi des sinistres
- Rédaction de courriers aux administrés et de délibérations pour indemnisations ;
- Participation aux expertises
- Établissement de bons de commandes
- Suivi financier et administratif du budget de la documentation
- Veille des besoins en documentation des services
- Archivage des dossiers clôturés
- Élaboration des budgets assurances et documentation.

LES FAITS MARQUANTS

Élaboration de pièces marchés en vue du renouvellement des marchés assurantiels accompagné par un AMO ;

PERSPECTIVES

Notification des 6 lots du marché assurances.

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de sinistres déclarés : 18
- Nombre de sinistres non déclarés : 5
- Nombre de sinistres clôturés : 15
- Nombre de sinistres en cours : 8

MISSIONS

- Définition des besoins de la Collectivité en accord avec le service gestionnaire ;
- Vérification des pièces techniques du service gestionnaire (CCTP, BPU, DQE, DPGF...);
- Rédaction des pièces administratives du marché sur le logiciel Marcoweb et échanges avec le service gestionnaire pour déterminer la rédaction de certaines clauses techniques présentes dans le CCAP ;
- Contrôle de la cohérence entre les clauses techniques et administratives des différentes pièces de marchés ;
- Mise en ligne du marché sur la plate-forme AWS + différents JAL ou BOAMP/JOUE;
- Rédaction des réponses aux questions des candidats, pendant la procédure, en lien avec le service gestionnaire ou le maître d'œuvre ;
- Convocation des élus aux CMAPA, CAO ou CDSP (ouverture et attribution) ;
- Téléchargement des différentes offres remises sur la plate-forme et envoi au service gestionnaire ou au maître d'œuvre pour analyse ;
- Dès retour de l'analyse des offres, contrôle de la cohérence entre la notation des différents candidats et les commentaires afférents ;
- Vérification des pièces administratives pour validation des candidatures et préparation des procès-verbaux d'ouverture ou d'attribution ainsi que des tableaux d'analyse des candidatures ;
- Participation aux CMAPA, CAO ou CDSP ;
- Rédaction des courriers de demande de régularisation des candidatures et des offres ;
- Rédaction des lettres de rejet ;
- Préparation du dossier "Préfecture" avant transmission à la DGS pour envoi au contrôle de légalité (marchés de plus de 221 000 € HT) ;
- Notification du marché par le biais de la plate-forme AWS ;
- Rédaction des réponses aux demandes de motifs de rejet ;
- Rédaction d'une fiche CIRIL marché avant transmission du marché notifié à la DAF;
- Rédaction des ordres de service démarrage, de suspension de délais, de notification de prix nouveaux, ... ;
- Rédaction de bons de commandes "marchés" (EXE2) ;
- Vérification, signature et notification des déclarations de sous-traitance ;
- Vérification des factures après transmission par le service gestionnaire ;
- Relance des services pour obtention des pièces manquantes pour le règlement des

factures (BL, bons de commande, ...) ;

- Rédaction des certificats de paiement ;
- Rédaction des avenants et affermissement des tranches optionnelles ;
- Suivi technique et financier des marchés quant aux délais et aux pénalités applicables.

LES FAITS MARQUANTS

- Passation de la DSP pour l'exploitation du cinéma, et lancement de la DSP plage du Casino à 2 reprises.

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de procédures adaptées traitées : 37.
- Nombre de procédures formalisées traitées : 13.
- Nombre de contrats traités : 55.
- Nombre d'appels à candidatures ou publicités préalables traités : 11.

**DIRECTION
CULTURE/
ANIMATION/
COMMUNICATION
SPORT**

LES MISSIONS

LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

- Faire comprendre les institutions, leurs compétences, leur fonctionnement
- Animer la vie démocratique, les instances de concertation et de débat
- Assurer l'information interne des agents, contribuer au fonctionnement de l'administration

LA COMMUNICATION DE L'ACTION PUBLIQUE

- Rendre compte des politiques publiques, des décisions des élus et accompagner les projets
- Informer sur les services publics et sur les droits et prestations
- Éclairer les enjeux collectifs et chercher à faire évoluer les comportements

L'INFORMATION D'INTÉRÊT LOCAL

- Animer la vie locale, informer sur la vie associative, culturelle, sportive et soutenir les initiatives locales
- Promouvoir le territoire, contribuer au développement économique et touristique
- Valoriser l'identité locale, l'histoire, le patrimoine

LES MOYENS HUMAINS

- Une responsable de service.
- Un graphiste
- Un community manager / photographe/vidéaste
- Une chargée de communication

LES OUTILS

- LES PUBLICATIONS : magazine municipal, programmes, affiches, flyers, guides, invitations...



- LES CAMPAGNES MÉDIAS : affichage, mobilier urbain, insertions presse et web
- LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE : sites internet, réseaux sociaux, les panneaux interactifs, les newsletters
- L'ÉVÉNEMENTIEL : festivités, événements, animations culturelles et sportives



- LA CONCERTATION : dispositifs participatifs (par ex concours photo)
- L'IDENTITÉ GRAPHIQUE : logos, charte graphique, signalétique extérieure (totem...)
- LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES : relations presse, relations publiques, partenariats

LES FAITS MARQUANTS 2025

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS URBAINS

Pour les grands projets structurants de la ville, incluant la production de supports dédiés (dossiers de presse pour les cérémonies de première pierre et les inaugurations, communication spécifique pour les phases de chantier...).

- Centre de Santé Communal
- Complexe Sportif et de Loisirs des Grands-Ponts
- Réaménagement du Front de Mer
- Création du parking provisoire
- Transformation du stade en parc
- Modernisation du Port de Bandol



COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Autour des dossiers municipaux stratégiques

- Cérémonie de parrainage du Bâtiment Ravitailleur de Forces Jacques Chevalier : dossier de presse, couverture médiatique, communication
- Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : production et diffusion d'informations pour accompagner les différentes étapes de la révision.
- Table Ronde "Entre héritage et renouveau, quel visage pour 2030 ?" : organisation et couverture médiatique de cet événement de prospective territoriale.
- Dossier spécial magazine municipal "Information / Intox" : conception et publication d'un encart thématique visant à éclairer les citoyens sur la distinction entre information vérifiée et désinformation.



LES PERSPECTIVES 2026

- Poursuite de la communication des grands projets d'aménagement : réouverture de l'Île de Bendor, du parc paysager Deferrari...
- Production éditoriale et événementielle : afin de marquer le changement de mandat, nouvelle charte graphique print et web pour le magazine, la brochure de saison, les affiches, les newsletters, la ligne éditoriale des réseaux sociaux...

CHIFFRES CLÉS

SITE INTERNET :

- **1157 Visiteurs par jour sur le site**
- **Progression de 12,4%** par rapport à l'an dernier (1030 en 2024, 800 en 2023, 520 sur l'ancien en 2022)

FACEBOOK :

- **987 publications**
- **34 758 abonnés** à la page Facebook (29 946 en 2024)

INSTAGRAM :

- **53 publications + 13 directs + 16 réels + 750 stories**
- **10 312 abonnés** à notre page Instagram (+ 1700 en 1 an)

YOUTUBE :

- **432 abonnés** sur (+ 209 abonnés en 1 an)
- **47 vidéos** (30 productions interne + 8 partage "La presse en parle" + 9 directs de Conseils Municipaux)

NEWSLETTERS :

- **60 newsletters envoyées**
- **65% de taux d'ouverture** (+5% d'ouvertures par rapport à 2025)

PRESSE :

- **64 communiqués de presse envoyés**
- **350 retombées presse**

MISSIONS

Le service Animation / Culture / Sport est composé de 12 agents, dont un responsable technique, une médiatrice culturelle, 3 agents polyvalents, un régisseur technique, une équipe logistique composée de 4 agents, et une chargée de développement culturel et des associations culturelles et sportives, accompagnée par un agent technique.

Le service gère tous les équipements sportifs (gymnases, stade, dojo, tennis, beach volley...) et les associations sportives, le Théâtre Jules Verne, la Galerie Ravaisou, la Maison Tholosan (maison des associations), le secrétariat de l'école de musique, ainsi que les jumelages de la commune, les cérémonies patriotiques et l'ensemble de l'activité événementielle.

LES FAITS MARQUANTS

ANIMATIONS

- La saison a débuté par tous les rendez-vous habituels des bandolais : Festival Bandol Céramique, Bals du dimanche, Anglaises ont la côte, Valse des Capians.
- La quatrième édition du village italien organisé sur le quai du port en juin avec la Chambre de Commerce Italienne pour la France à Marseille a connu un beau succès populaire dans une ambiance musicale et festive.
- Grand succès de la Fête de la musique avec une dizaine de groupe installés dans toute la ville.
- Organisation de la pose de la première pierre pour la création d'un complexe de sports et de loisirs aux Grands Ponts.
- Durant l'été, les Sapeurs-pompiers du Rhône ont offert une véritable performance acrobatique et artistique sur la place des libérateurs africains. La commune a reconduit le concept des « Terrasses en Live » en installant 3 scènes de 25m² tout le long du quai de Gaulle, durant 13 jours. Tous les soirs, une programmation jazz/soul/



funk était proposée sur chaque scène de 20h à 23h. Grand succès populaire, salué par l'ensemble des commerçants.

- Retour des Guinguettes Social Club organisées par l'association RPM sur l'esplanade de la plage centrale.
- A noter l'organisation du Festival « Si on chantait ? » durant 3 jours, les 8, 9 et 10 août sur une grande scène installée place des libérateurs africains, avec des formations musicales entraînant et un tribute « Céline Dion » particulièrement remarqué !
- Pour terminer la saison, la commune a accueilli pour la première fois le « Summer Games Tour » sur le terrain de boules qui a proposé démonstration et tournoi de jeux de société divers et variés pour tous les publics.
- Pour la rentrée, le traditionnel forum des associations a pris place sur le terrain de boule, autour du kiosque à musique. Les manifestations récurrentes se sont ensuite succédées avec le festival du Polar organisé par le Cercle des Auteurs Bandolais, puis le salon nautique organisé par le Kiwanis Club.



- Pour les vacances de Toussaint, la commune a présenté la deuxième édition du Festival « Bandol Circus », organisé avec Chafadou productions et le Casino Partouche. Un tout nouveau festival dédié aux arts du cirque qui a connu un très grand succès populaire. Plus de 20 000 spectateurs sur 3 jours avec 2 grandes déambulations le jeudi et le vendredi dans les rues.
- Retour de la compétition de surf amateurs et professionnels près de la plage de Renecros par l'association Extrême Surfing Bandol, la « Jonsen Island Nene Master », prévue en décembre et reportée en janvier.



- Rendez-vous avec la Fête des vins les 6 et 7 décembre avec une très bonne participation des vignerons : environ 40 domaines réunis pour partager leur passion et leurs millésimes. Une grosse affluence durant ces deux journées.



- Les festivités de fin d'année ont débuté avec une très belle déambulation lumineuse et musicale « Les Abysses » pour le lancement des illuminations le 29 novembre. Les 15 chalets du marché de Noël ont pris place autour du kiosque à musique et ont ouvert leurs portes du 13 décembre au 4 janvier.
- De nombreuses animations ont été présentées durant les vacances, accompagnées par une patinoire installée sur la place des libérateurs africains et une fabuleuse arrivée du Père Noël par la mer, avec l'association des Pointus légendes et traditions.

- Les festivités de fin d'année ont débuté avec une très belle déambulation lumineuse et musicale des « Anges des glaces » pour le lancement des illuminations le 30 novembre, et la découverte du premier marché de Noël de Bandol installé le long du quai de Gaulle.
- De nombreuses animations ont été présentées durant les vacances, accompagnées par une patinoire installée près du kiosque à musique et une fabuleuse arrivée du Père Noël par la mer, avec l'association des Pointus légendes et traditions.



CULTURE

THEATRE JULES VERNE

- Accueil en résidence de création de la Compagnie Ridz avec la chorégraphe toulonnaise Simone Rizzo, durant une semaine.
- De nombreuses médiations culturelles ont été proposées pour les enfants des établissements scolaires de Bandol. Une pièce de théâtre participatif, faite d'improvisation, qui a connu un grand succès auprès des élèves de 4ème du collège Raimu. Les spectacles « Neige » et « Vie », accessibles dès 5 ans, présentés devant tous les élèves de l'école Octave Maurel.
- 19 spectacles proposés pour la programmation 2025, avec près de 4 000 spectateurs !
- A noter de nombreux succès : « le Cercle des poètes disparus » et « Inconnu à cette adresse » ont fait salle comble.
- Le concert de l'Orchestre Philharmonique de Provence, les pièces de théâtre « Marius » et « La Claque » ont comptabilisé plus de 300 spectateurs à chaque fois !



GALERIE RAVAISSOU

Depuis 2017, la Galerie Ravaisou s'est affirmée comme un lieu de diffusion important en matière d'art contemporain dans le paysage culturel régional. En effet, la commune a construit une programmation ambitieuse dont l'objectif est de rendre accessible ces créations au plus grand nombre. Afin de sensibiliser au mieux chaque public, de nombreuses actions de médiations sont organisées avec tous les établissements scolaires et périscolaires de la commune.

- Grand succès pour les deux expositions de sculptures monumentales le long du quai de Gaulle avec Véronique Matteudi, puis Claudine Borsotti.
- Sur 3 ans (2023 – 2025), la galerie Ravaisou a accueilli 27 548 visiteurs : 4 231 élèves bandolais, 748 familles, 372 seniors et 5 médiations avec la classe polyhandicapée de Bandol.



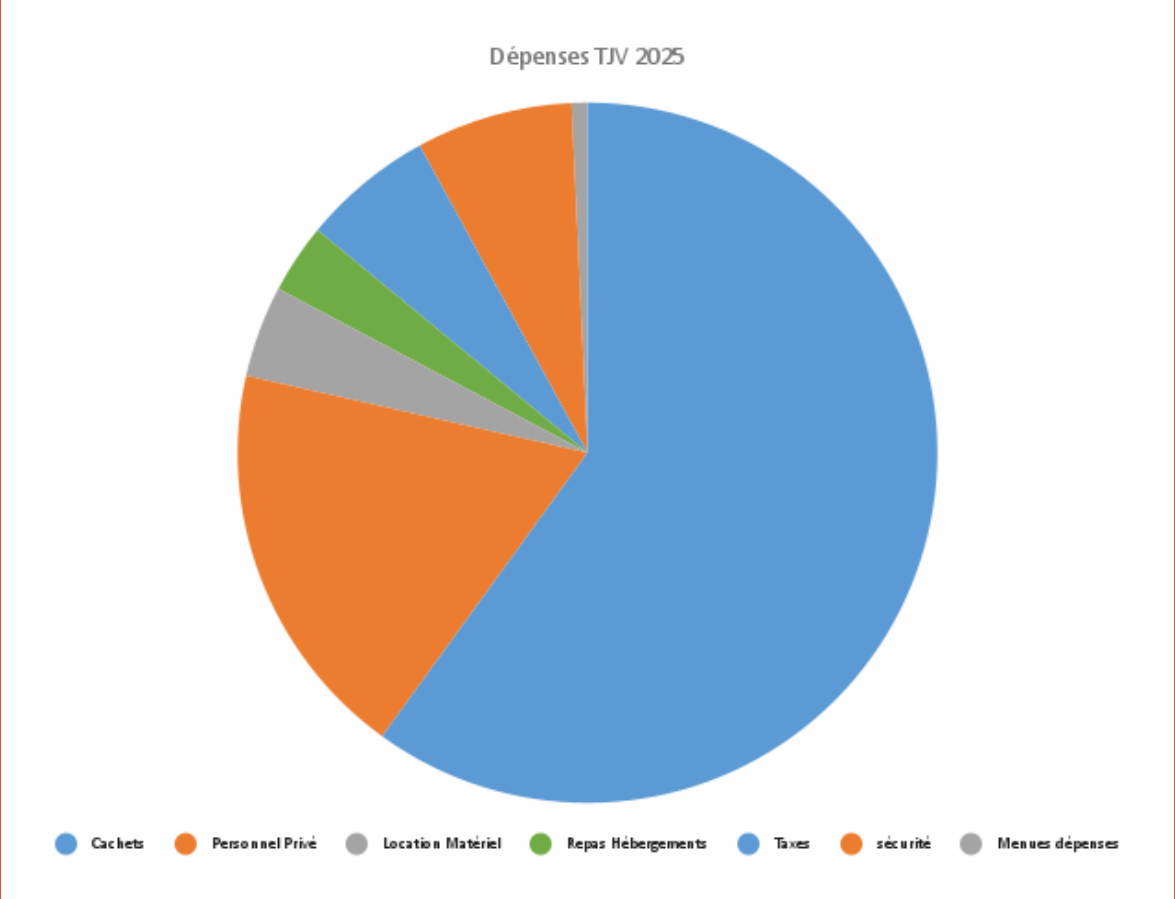
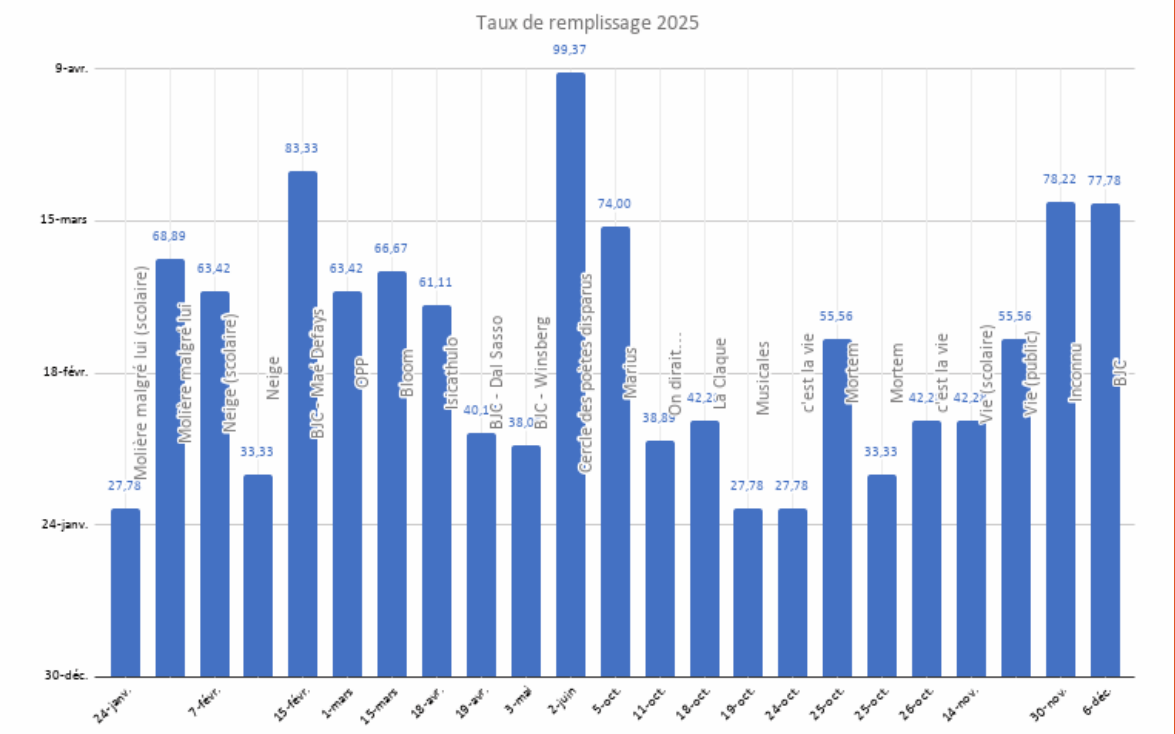
CHIFFRES CLÉS

Théâtre :

148 000€ de budget de fonctionnement
68 000€ de recettes (58 000 en 2024,
26 000 en 2023)

Animations :

291 000€ de budget de fonctionnement

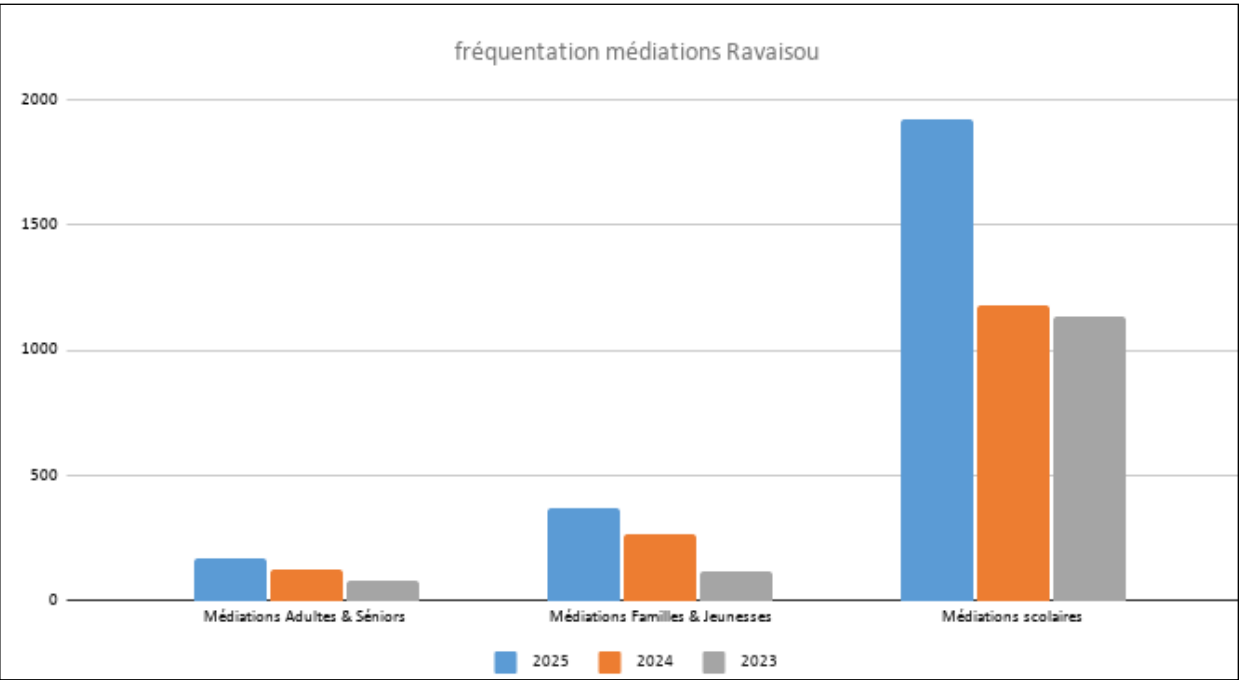


GALERIE RAVAIYOU

Depuis 2017, la Galerie Ravaisou s'est affirmée comme un lieu de diffusion important en matière d'art contemporain dans le paysage culturel régional. En effet, la commune a construit une programmation ambitieuse dont l'objectif est de rendre accessible ces créations au plus grand nombre. Afin de sensibiliser au mieux chaque public, de nombreuses actions de médiations sont organisées avec tous les établissements scolaires et périscolaires de la commune.

Grand succès pour les deux expositions de sculptures monumentales le long du quai de Gaulle avec Véronique Matteudi, puis Claudine Borsotti.

Sur 3 ans (2023 – 2025), la galerie Ravaisou a accueilli 27 548 visiteurs : 4 231 élèves bandolais, 748 familles, 372 seniors et 5 médiations avec la classe UEEP de Bandol.



MISSIONS

- Gestion et suivi des plannings d'occupation de l'ensemble des équipements sportifs afin de permettre la meilleure mise à disposition pour les associations sportives, les services de la ville et les groupes scolaires
- Soutien et aide aux associations sportives, dossier de subventions et gestion de la mise à disposition des minibus
- Travail de partenariat pour l'élaboration d'événements sportifs sur la commune : Téléthon, forum des associations et accompagnement des manifestations des associations
- Réflexion sur l'état des lieux de l'occupation de l'ensemble des équipements sportifs de la ville, au regard de la nouvelle construction du complexe sportif des Grands ponts
- Instruire les dossiers de demande de subventions, établissement du planning de réunions de la commission d'attribution des subventions et suivi suite au vote du conseil municipal (courrier d'attribution aux associations et mise en ligne du tableau récapitulatif sur le site de la ville).

FAITS MARQUANTS

- Mise en place du système d'accès sécurisé du gymnase municipal avec ses trois entrées : entrée principale du gymnase, salle de danse, entrée Carré Jeunes, concernant tous les utilisateurs + redistribution des rangements selon les besoins des utilisateurs / Programmation des accès par association
- Accompagnement pour la première course caritative de l'établissement des Lauriers Roses et des événements phares de l'année : les deux courses Bandol Classic, Compétition de surf,
- Conception et création de l'aire de fitness Airfit dans le parc du Canet, installé à ciel ouvert, à proximité de la plage Eden Roc, le nouvel espace s'intègre parfaitement au paysage grâce à un sol en copeaux et rondins de bois, préservant l'esprit naturel du site.

L'accès sera libre et gratuit, avec un panneau d'information et une application de coaching sportif associée. Pensé pour un public très large — seniors, pratiquants libres, sportifs aguerris, enfants, adolescents, familles et associations — l'espace offre de nombreux exercices et niveaux de difficulté.

- Récupération des données d'accès à la maison des jardins (dojo) / prise en main de la programmation
- Collaboration avec Bandol Jeunes — création de la fresque colorée et sportive pour l'entrée de la petite salle de danse au Gymnase municipal

CHIFFRES CLÉS

- 39 Associations sportives / 17 dossiers de demandes de subventions instruits
- 8 associations avec plus de 120 licenciés Bandolais (enfants et adultes)
- Fréquentation accrue des équipements sportifs : Gymnase municipal, gymnase Raimu, dojo à la maison des jardins, plateau sportif au parc de Buffon, agrès sportifs au Parc du Canet et Capelan, tennis club municipal
- Tableau récapitulatif des mises à disposition des minibus au profit des associations lors de leurs rencontres sportives

PRESENTATION

Inaugurée le 23 juin 2023, après des travaux de réaménagement, elle offre aujourd'hui un espace convivial, lumineux et chaleureux, en plein centre ville.

Son espace de 900 m² en fait un équipement culturel de premier ordre destiné au 3ème lieu de tout un chacun après les 2 premiers que sont la maison et le travail.

Un tarif unique de 12 € annuels est proposé. La gratuité décidée par la ville de Bandol, est réservée (notamment) aux moins de 25 ans, étudiants, bénéficiaires d'allocations sociales, personnes handicapées....

La fréquentation de la médiathèque depuis sa réouverture en juin 2023 et la création de nouveaux services : micro-folie? Réalité Virtuelle, Gaming.....ainsi que la réception des scolaires de manière intensive depuis 2 ans a augmenté chaque année.

LES FAITS MARQUANTS

En 2025 la médiathèque a ouvert 234 jours dans l'année

Nous avons fait 38185 prêts et nous avons reçu 54115 visites.

ACTIVITÉS ADULTES :

Pour les animations :

Adultes / 103 animations pour 1961 personnes

ACTIVITÉS MULTIMÉDIA :

Recette 2025 multimédia : 3764,50 euros

Fréquentation : 4977 personnes

Fréquentation VR + gaming : 1438 personnes

Fréquentation ateliers MF : 375 personnes

ACTIVITÉS JEUNESSE :

Animations adhérents : 97 animations pour 1365 personnes

Réception des scolaires pour le prêt d'ouvrages et les animations : 154 classes pour 3484 élèves

Réception du multi-accueil et crèche HG. 22 séances pour 217 enfants

Réception collège : 11 séances pour 272 élèves

Association Foyer Dujardin : 3 séances pour 26 personnes

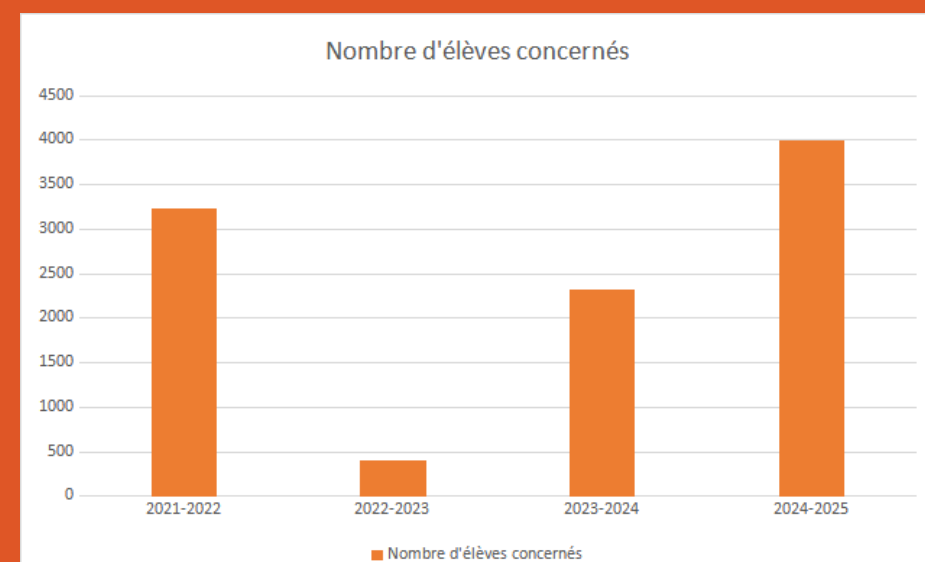
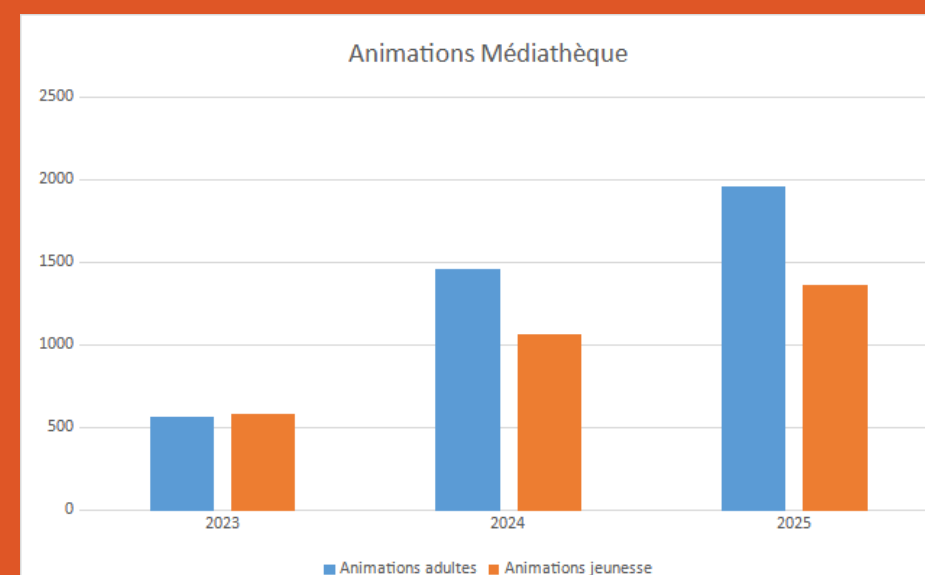
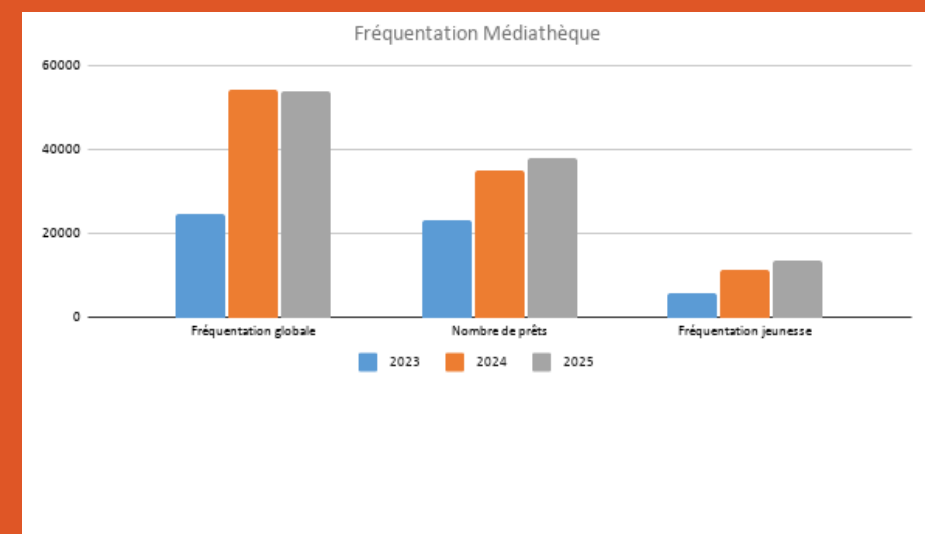
CHIFFRES CLÉS

Dépenses investissement : 19000

Dépenses fonctionnement : 8000 fournitures équipement livres, ludothèque

15000 ouvrages - 12 000 animations - 3000 dvd

Recettes 2025 : 11639 euros - 42 % satisfait



MISSIONS

L'école municipale de musique de Bandol a pour objectif de mettre à la disposition du public un outil d'apprentissage, d'échange et de rencontre autour de la musique. Elle garantit un enseignement sérieux de la musique en gardant son aspect ludique et la notion de loisir, ce qui est généralement recherché dans les écoles de musique municipales.

Elle propose des cours d'instruments, de formation musicale (solfège), d'éveil musical pour les plus petits, des ateliers de musiques actuelles ainsi qu'une chorale adultes et une chorale enfant.

Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés, compétents et passionnés par le désir de transmettre et d'échanger autour de la musique. Elle propose également des concerts, auditions publiques et interventions musicales en maisons de retraite où participent les élèves et leurs professeurs durant l'année scolaire.

L'école de musique est administrée par la ville de Bandol et dépend du service Animation Culture Communication. Un agent est en charge de la gestion administrative de l'école et une autre de son budget.

LES PERSPECTIVES

Le partenariat entrepris l'année dernière avec la maison de retraite « Aigue marine » est reconduit cette année avec une prestation musicale de nos élèves dans leurs locaux. C'est un moment de partage intergénérationnel qui trouve tout son sens dans les valeurs d'échanges que procure la musique.

Le projet chorale de l'école primaire Octave Maurel est reconduit également. Les élèves chanteront les chansons apprises en classe et seront accompagné en « live » par des musiciens professionnels, professeurs de l'école de musique. C'est assurément une expérience très marquante et enrichissante pour les enfants et suscitera peut-être des vocations.

L'orchestre de l'école de musique se développe sous l'impulsion de Céline Carrier et regroupe désormais une dizaine d'élève qui travaille ensemble une fois par semaine. Cette classe proposera un concert le lundi 15 juin au kiosque à musique, si les conditions acoustiques et d'encombrement le permettent.

Le projet commun entre l'école primaire et notre école de musique qui était d'organiser une grande chorale avec les enfants du primaire accompagnée par les professeurs de musique a été concrétisé le 21 juin 2024. Un très grand succès et une belle après-midi dans la cour de l'école Octave Maurel.

Cette manifestation va être reconduite le 20 juin prochain.

CHIFFRES CLÉS

Il y a actuellement 164 élèves inscrits à l'école de musique inscrits en cours d'instrument et 25 élèves en éveil musical :

	2025/26	2024/25	2023/24	2022/23	2021/22	2020/21	2019/20
piano	50 (+11%)	45	44	52	59	56	50
guitare	28 +12%	24	25	29	25	31	23
batterie	17 -15%	32	28	27	17	14	20
Mus actuelles	17 +11%	15	15	18	16	13	19
trompette	12 +11%	11	11	12	10	10	13
clarinette	15 +12%	13	14	11	9	10	10
flûte	5 +13%	4	3	4	1	3	7
saxophone	11 -31%	16	11	18	5	5	6
violon	10 -17%	12	14	11	6	5	5
Éveil musical	25 -26%	34	19	20	23	7	15

53 % des élèves habitent la commune de Bandol

49 % des élèves sont adultes (+ 18 ans)

59 % de filles et 41 % de garçons

8 fratries de 2 enfants et 2 fratries de 3 enfants

DIRECTION DES TEMPS DE L'ENFANT

LES FAITS MARQUANTS

PRODUITS FRAIS ET GASPILLAGE

Malgré une augmentation de 2 % de la part de produits frais (brocolis, poêlées de légumes, salades), nous ne constatons pas de retour positif alors que le travail de traitement des produits bruts est plus important. Le niveau de gaspillage reste trop élevé (81 grs par convive et repas) pesé réalisé quotidiennement depuis 2025. En conséquence, nous avons réduit les quantités de production de légumes, au risque de descendre à 10 % en dessous des recommandations nutritionnelles.

Amélioration des repas « santé végétarien » avec la création de nouveaux menus.

Les repas dits « pique-nique » ont été maintenus mais là aussi nous constatons un gaspillage important.

Il faudra véritablement mettre en avant le travail des équipes qui commence à s'essouffler « sentiment d'un manque de reconnaissance ».

GESTION DES EFFECTIFS :

La fluctuation importante du nombre d'enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires complique la gestion de la production. Ces variations nous obligent à adapter continuellement les quantités et à utiliser des denrées de substitution, ce qui génère une frustration réelle chez les agents du CLSH malgré nos explications.

ORGANISATION DU SERVICE :

Nous avons procédé à une réorganisation régulière pour nous adapter aux travaux de l'école, ainsi qu'aux besoins spécifiques liés à l'accueil des enfants du CLSH.

MATÉRIEL ET ERGONOMIE :

Afin d'améliorer l'ergonomie de travail et la qualité des résultats, nous avons mis en place de nouveaux balais réservoirs et procédé au remplacement de l'auto-laveuse.

Produits et environnement :

Nous poursuivons l'extension de notre gamme de produits Écocert. Plusieurs essais et études de résultats sont actuellement en cours pour valider leur efficacité.

CHIFFRES CLÉS

Depuis 2019 niveau 1 « Ecocert »

2025 : 39 % de bio (35% en 2019)

MISSIONS

Le service Bandol Jeunes accueille les enfants dès leur entrée en CM2.

Tout au long de l'année en périscolaire (y compris les mercredis), l'équipe d'animation est composée de 5 animateurs permanents qui accueillent les jeunes au « Carré Jeunes ».

Proche du collège et attenant au gymnase municipal c'est une structure moderne, éclairée par de larges baies vitrées d'une surface de 80 m². Avec sa proximité immédiate du collège et des infrastructures sportives et culturelles, cet espace offre une capacité de 30 places pour les 10 / 14 ans.

Le Carré jeunes a pour mission d'accueillir les CM2 et collégiens tous les jours après les cours ainsi que tous les mercredis. Des activités sportives, manuelles, culturelles et de loisirs y sont proposés ainsi que de l'aide aux devoirs une fois par semaine.

Pendant les vacances, les enfants sont accueillis à l'espace Caroline Croso pour les plus jeunes (CM2 et 6^{ème}) et à Buffon pour les plus âgés (dès la 5^{ème}).

L'espace Caroline Croso est une structure de 250 m², située sur la plage à droite de la Société nautique. Il s'agit d'un loft permettant aux jeunes de pratiquer une multitude d'activités et pouvant accueillir jusqu'à 60 enfants par jour l'été.

Le centre de Buffon est une structure d'environ 70 m² créée en 2021 qui surplombe un city parc (terrain de tennis, de basket, de volley et de foot).

LES FAITS MARQUANTS

- Séjour en avril en Allemagne pour le jumelage avec la ville de Werh
- Séjour de 3 jours en Espagne au parc d'attractions Port Aventura en octobre
- Séjour dans le Verdon pendant 2 jours
- Séjour 2 jours / 1 nuit Koh lanta sur Bandol pour les 5^{èmes} et plus.
- Séjour Koh lanta au Castellet pour les CM2/6^{èmes}
- Création du Koh lanta en inter centre (15 jeunes bandolais / 15 jeunes de la Cadière)
- Fête du jumelage (accueil de 5 jeunes allemands, suisses et italiens) en juillet
- Soirée familles Halloween
- Projet inter centre avec la structure de Buffon
- Projet pause méridienne : légo master et karaoké/chant
- Propositions d'activités sportives le midi au collège

- Participation aux journées thématiques de l'UNICEF
- Mise en vente de chocolat chaud, au profit du téléthon
- Continuité et finalité du premier mandat du CDJ
- Participation aux soirées DTE
- Projet avec la police municipale : self défense et tournoi de foot
- Participation à la collecte de déchets pour la journée de l'environnement
- Jumelage, accueil de jeunes allemands et italiens sur bandol pendant 5 jours.

LES PERSPECTIVES

- Continuer les soirées familles sur des thématiques répondant aux problématiques de cette tranche d'âge
- Mettre en place de nouveaux séjours et bivouacs pour les différentes tranches d'âge
- Séjour jumelage à wehr
- Week-end ski au Sauze
- Préparation d'un séjour par les jeunes de Buffon
- Réaliser un mini séjour pour les cm2/6ème cet été
- Mettre en place des tournois sportifs
- Mettre en place un tournoi de foot avec les pompiers et la police municipale de bandol
- Réaliser d'un projet « court métrage »
- Soirée familles Halloween
- Réaliser un projet « photo »
- Projet culinaire enfants/parents durant les vacances scolaires

CHIFFRES CLÉS

180 jeunes inscrits en périscolaire
 Entre 40 et 55 jeunes par soir en périscolaire ,
 Une trentaine de jeunes par jour durant la pause méridienne au collège
 150 jeunes inscrits durant l'été
 Une trentaine de jeunes par jour par structure durant les petites vacances

MISSIONS

La crèche familiale dispose d'un agrément pour l'accueil de 29 enfants et fonctionne actuellement avec une équipe de 6 assistantes maternelles qui accueillent à leur domicile de 2 à 4 enfants âgés de 2 mois à 4 ans.

Elle a pour mission d'accueillir dans les meilleures conditions de sécurité et d'épanouissement les enfants dont les parents souhaitent privilégier un mode de garde familial (chez une assistante maternelle) ainsi qu'une socialisation progressive au sein d'une petite collectivité.

Les assistantes maternelles s'occupent personnellement des enfants qui leur sont confiés, et sont aidés dans leur fonction par l'équipe de la crèche (une directrice puéricultrice et une animatrice petite enfance), pour tout ce qui relève du suivi médical, psychologique et éducatif des enfants.

Chaque semaine, les enfants accompagnés de leur assistante maternelle viennent participer à des activités au sein de la crèche.

GESTION DE LA LISTE D'ATTENTE

L'inscription en liste d'attente est ouverte en priorité aux enfants dont les parents justifient d'un domicile sur la commune.

Chaque année, entre 10 et 15 places se libèrent, avec le départ des enfants pour l'école maternelle. L'attribution des places s'effectue en fonction de l'antériorité de la demande, mais également en prenant en compte d'autres paramètres qui ont leur importances tels que l'âge des enfants pouvant être accueillis chez l'assistante maternelle, l'accessibilité de son domicile ainsi que les horaires souhaités.

En 2025, pour un agrément de 29 places, seules 22 places sont pourvues avec une place bloquée pour les remplacements.

La crèche familiale a la possibilité de recruter deux assistantes maternelles. En plus de la crèche familiale, les familles ont la possibilité d'opter pour un accueil chez une assistante maternelle libérale. En 2025, elles sont au nombre de 6 sur Bandol (chiffre en baisse depuis 2021) et proposent une offre d'accueil de 20 places.

LES FAITS MARQUANTS

- Spectacle de magie et marionnettes pour fêter la fin d'année
- Participation au concours des crèches provençales et attribution du 2^{ème} prix pour les crèches d'inspiration libre. Le chèque d'un montant de 100 € a été offert à l'association N'JI qui œuvre pour les enfants hospitalisés.
- Participation au Téléthon avec la fabrication de petits sablés par les enfants et la décoration d'un pot pour planter le blé de l'Espérance,
- Préparation de la lettre au Père Noël, pour la venue du lutin,
- Spectacle de Noël réalisé en commun avec le multi-accueil.
- De nombreuses activités réalisées au sein de l'établissement (libres ou dirigées) sans oublier celles proposées chez les assistantes maternelles.
- A partir du mois de septembre 2025, ateliers Montessori menés par l'association TAOUME 1 fois par mois
- Sorties à la médiathèque 1 à 2 fois par mois.
- 3 1/2 journées (Analyse de la Pratique Professionnelle) pour l'ensemble de la crèche
- 2 jours de formation « communication et relations professionnelles » pour l'équipe de la CF et du MA.

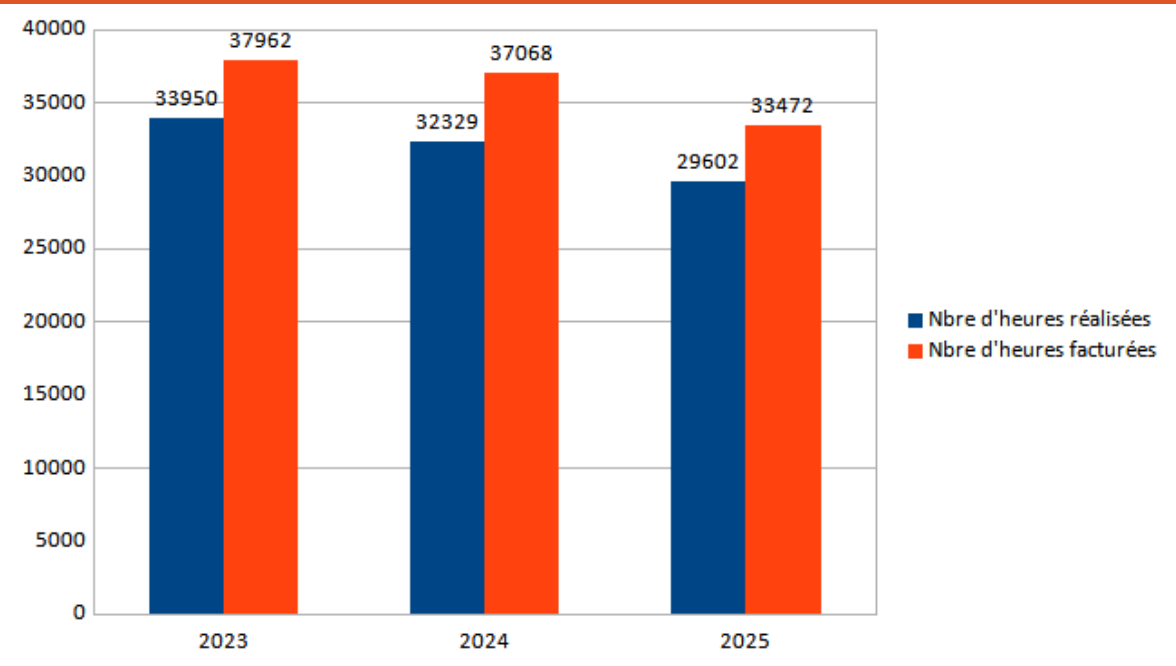
LES PERSPECTIVES

Sur un agrément de 29 places, la crèche ne dispose que de 22 places dont 1 réservée aux dépannages. Le recrutement de 2 assistantes maternelles est souhaité. Les assistantes maternelles libérales contactées en 2022 ne souhaitent pas pour le moment rejoindre la crèche familiale. Si le travail réalisé avec la structure présente un intérêt pour elles, la rémunération horaire ainsi que l'amplitude de travail possible (10h00 de travail possible entre 7h30 et 18h30) sont un frein.

CHIFFRES CLÉS

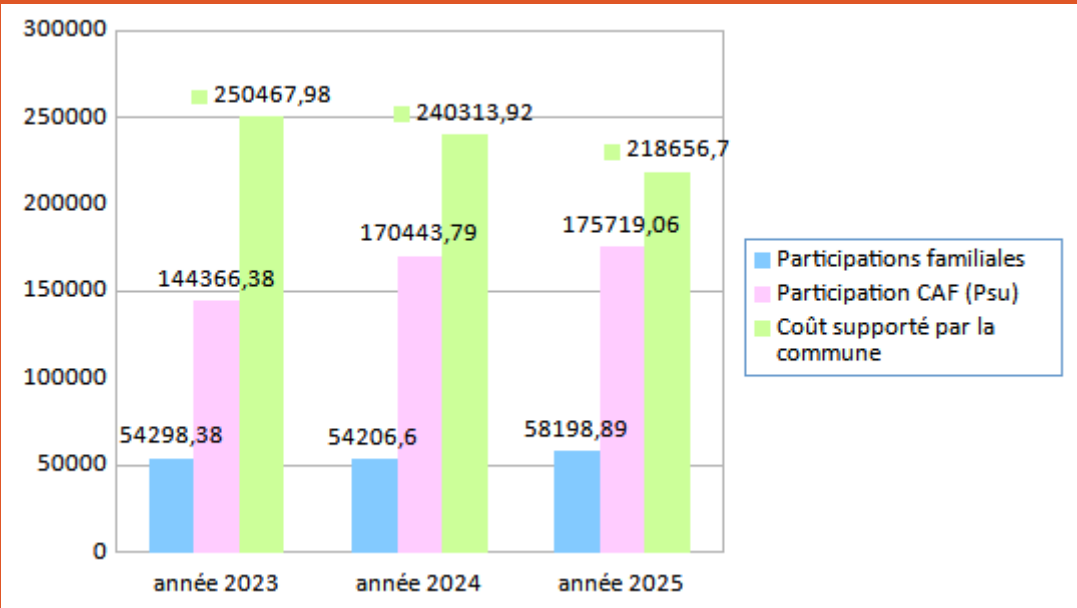
1/ Fréquentation

37 familles ont bénéficié du service en 2025



12 familles considérées sous le seuil de pauvreté dont le tarif est inférieur à 1 €.
10 familles avec un membre en recherche d'emploi.

2/ financement (sommes en €)



MISSIONS

Le Multi-accueil de Bandol est une structure collective qui est ouverte de 08H00 à 18H00 du lundi au vendredi. Il accueille des enfants âgés de 18 mois à 4 ans.

Il a une capacité d'accueil modulable de :

- 20 enfants le matin entre 08H00 et 09H00
- 28 enfants entre 09H00 et 12H30
- 26 enfants entre 12H30 à 16H45
- 20 entre 16H45 et 18H00.

Les missions sont de veiller à la santé, la sécurité, le bien-être et le développement des enfants accueillis, mais aussi l'accompagnement des familles.

Le Multi-accueil doit donc répondre aux besoins des parents en terme de garde, qu'elle soit occasionnelle ou régulière et sans obligation de travail. Ils doivent pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale. L'établissement doit permettre l'accueil d'urgence et travaille en partenariat avec la PMI mais aussi en réseau avec d'autres professionnels. Le Multi-accueil doit permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques et leur fournir un accueil individualisé.

L'accueil des familles est individualisé pour répondre à leurs besoins spécifiques et celui de leur enfant tout en créant la confiance nécessaire pour cheminer en toute sérénité.

La mission d'éducation permet à l'enfant de devenir autonome dans un environnement sécurisé. Une organisation pédagogique spécifique et un environnement adapté sont proposés afin de faciliter les expériences qui permettent d'expérimenter, de partager et de faire des choix.

Le multi-accueil demande régulièrement à la PMI (Protection Maternelle et Infantile) des dérogations permettant l'accueil d'enfants âgés de 17 mois. Cet établissement n'est pas adapté pour recevoir les plus petits. Cependant, en fonction des besoins des familles et des capacités de l'enfant, il s'organise pour l'accueillir et respecter autant que possible son rythme.

Il n'y a pas de liste d'attente sur le multi-accueil concernant les enfants âgés de plus de 18 mois.

La structure accueille aussi les enfants de la crèche familiale lorsqu'une assistante maternelle est absente. Ainsi, les familles ne se retrouvent pas sans mode de garde.

LES FAITS MARQUANTS

- Recrutement d'une auxiliaire de puériculture en janvier 2025.

- Recrutement d'une infirmière qui assure notamment les missions de référent santé et accueil inclusif à raison de 30 heures par mois.

- Travaux du bâtiment principal avec :

- mise en place d'un système de VMC, réfection des plafonds à l'étage et au rez de chaussée.
- Agrandissement de l'espace de vie des petits au rez de chaussée avec construction d'une cloison de séparation afin de créer deux espaces distincts. Un des deux espaces sert de dortoir. Les enfants ne dorment plus à l'étage et le danger des escaliers est écarté. Une petite partie des enfants occupe le local crèche familiale l'après-midi au moment de la sieste. Le fait d'avoir les dortoirs de plein pied mobilise moins d'agent et permet aux enfants de se lever plus librement.
- Les bureaux sont à l'étage, ce qui permet de travailler sans bruits et sans être dérangé.
- Création d'un espace d'accueil avec assises pour les parents et les enfants à l'entrée.

- Mise en place d'ateliers avec les parents, que ce soit au moment des fêtes ou en dehors.

- Les séances d'éveil corporel le jeudi matin avec l'association Accord à Corps
- Les interventions de l'association Taoumé
- Le partenariat avec la médiathèque qui permet aussi aux parents de participer.
- Le carnaval des petits avec les familles
- La fête au mois de juin sur le thème des îles avec un spectacle de danseurs Tahitiens
- La journée internationale des droits de l'enfant avec la participation des parents
- Le Téléthon avec une matinée ateliers parents/enfants
- La journée pyjama
- Le lutin de Noël et le spectacle de Noël à la salle Jules Verne.
- Les journées sans jouets pour apprendre aux enfants à se recréer et communiquer différemment.

LES PERSPECTIVES

- Continuer à travailler sur la qualité de l'accueil des enfants et de leur famille.
- Travailler en transversalité avec le centre aéré et les écoles. Mise en place de projets.
- Augmenter les ateliers parents à raison d'une fois par mois.
- Continuer le partenariat avec l'association « Accord à Corps », l'association Taoumé ainsi que la médiathèque.
- Continuer les formations en intra afin d'améliorer les postures professionnelles.
- Remettre en place le café parents.

CHIFFRES CLÉS

73 enfants accueillis en 2025.

33 366 heures de présences réalisées, 34831 heures facturées pour une

-capacité d'accueil de 50 831 heures

Participations familiales : 72 167,75€

Montant de la participation CAF estimée : 159 701,33€

MISSIONS

L'équipe d'animation accueille les enfants de 3 à 10 ans tous les jours avant et après l'école, les mercredis et pendant les vacances scolaires sur 2 sites différents qui sont le centre aéré dans le parc du Canet et l'école maternelle du Bois Maurin pour les garderies périscolaires des matins et des soirs ainsi que le mois de juillet. Les projets intègrent pleinement les objectifs du projet éducatif ; à savoir :

AXE 1 : PERMETTRE LE VIVRE ENSEMBLE AUTOUR DES PRINCIPES DE LAÏCITÉ, DE CITOYENNETÉ, de lutte contre les Discriminations et pour l'égalité filles/garçons

Permettre à l'enfant de s'épanouir au travers d'activités ludo-éducatives, sportives et culturelles Permettre à l'enfant de passer un bon moment ou de bonnes vacances tout en respectant le rythme et les aspirations de celui-ci.

AXE 2 : DÉVELOPPER L'EXPÉRIMENTATION AU SERVICE DE L'AUTONOMIE

Permettre à l'enfant de découvrir et respecter son environnement naturel et humain

AXE 3 : FAVORISER L'OUVERTURE AU MONDE ET DÉVELOPPER LA CURIOSITÉ

Permettre à l'enfant d'être acteur de ses vacances et favoriser son accès à l'autonomie

Les missions sont les suivantes :

- > Concevoir, organiser et animer les loisirs éducatifs pour les enfants de 3 à 10 ans
- > Répondre aux besoins de garde des parents
- > Eveil culturel des enfants
- > Donner du sens et transmettre les valeurs citoyennes induites par le projet éducatif territorial

LES FAITS MARQUANTS

- > Participation au plan d'action annuel mis en place dans le cadre du réseau Ville Amie des enfants de l'UNICEF avec notamment une animation en ville pour l'anniversaire de la convention internationale des droits des enfants en collaboration avec Bandol jeunes, des projets menés par le conseil des jeunes tels que un arbre, une naissance ou le partenariat avec le foyer occupationnel Maurice Dujardin.
- > Coorganisation et animation par les enfants au mois d'Avril des Olympiades des

foyers accueillant un public handicapé (20 structures régionales différentes) puis repas partagé dans le parc du Canet.

> Une soirée familles, l'école buissonnière sur le thème du camping dans le parc du Canet dans le cadre des actions communes de la DTE.

> La poursuite du projet intergénérationnel avec le foyer des Acacias avec des activités partagées mais, également, des moments de partage autour de dates marquantes comme les fêtes de Noël par exemple.

> Continuité du projet centre a'ère sur le développement durable (intégration de pratiques durables dans les activités) avec obtention du label « centre écohérent » pour la 14ème année consécutive, grand jeu Cracken sur la pollution marine, spectacle de fin d'été sur un voyage éco'hérent, réaménagement du jardin...

> Projet « Agis pour tes droits » en lien avec les Francas du Var et les centres aérés varois, cette

année consacrée à l'accueil des moins de 6 ans et de temps de formations en lien avec l'aménagement de l'espace et l'organisation des temps d'accueil.

> Un séjour pour nos plus grands à Ancelle à dominante sports de plein air comme dernier souvenir avant le passage à Bandol Jeunes.

> Projets en tout genre sur tous les temps (périscolaire, mercredi et vacances scolaires) tels que Fort Boyard sur plusieurs soirs, projet photos de classe, découverte des arts avec, en point d'orgue, une veillée pour les grandes sections clôturée par un théâtre d'ombres...

LES PERSPECTIVES

> Amélioration du climat scolaire lors de la pause méridienne notamment avec la collaboration de l'association Taoumé sur des ateliers pour les enfants sur la communication non violente mais également un process de formations pour les animateurs sur le sujet mais aussi sur des points tels que la connaissance des troubles du comportement et les moyens d'y répondre dans un cadre sécuritaire et bienveillant pour chacun.

> Projets « passerelle » avec la petite enfance et les adolescents pour faciliter les transitions aux enfants et favoriser le partage des connaissances et la mutualisation des compétences pour les professionnels.

Retour de la prise en charge des CM2 par le centre aéré pour une cohérence dans le développement des enfants.

> Poursuite des différents projets intergénérationnels, éco-responsables et autour des

droits des enfants avec un cursus de formation pour l'ensemble des équipes.

> Mise en place du 3ème mandat pour le conseil des jeunes quelle que soit la poursuite ou non du réseau ville amie des enfants de l'UNICEF.

CHIFFRES CLÉS

Fréquentation en périscolaire :

Entre 6 et 15 enfants accueillis chaque matin à l'école du Bois Maurin

Entre 20 et 35 enfants accueillis chaque matin à l'école Octave Maurel

Entre 25 et 35 enfants accueillis chaque soir à Bois Maurin

Entre 60 et 100 enfants accueillis chaque soir au parc du Canet

120 enfants accueillis les mercredis au parc du Canet

Fréquentation pendant les vacances :

130 enfants environ par jour au centre aéré pendant les sessions des petites vacances scolaires pour

220 enfants différents accueillis sur l'ensemble des vacances.

160 enfants environ par jour accueillis pendant les mois d'été pour un total de 280 enfants différents

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT URBAIN ET DURABLE

La DDUD intervient dans la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable de la ville. Elle pilote la planification urbaine et spatiale, coordonne et supervise les projets urbains et les opérations d'envergure à l'échelle de la commune.

La direction comporte 4 services : l'Urbanisme, la Prévention, Sécurité et Accessibilité, la Fiscalité directe locale, la Régie des Parkings, auxquels s'ajoutent les compétences d'une chargée d'opérations en aménagement et en construction pour le suivi des projets structurants d'aménagement et de construction.

MISSIONS

Le service urbanisme, composé de 4 agents (1 responsable de service, 2 instructeurs et 1 agent d'accueil), est chargé des missions suivantes :

Planification urbaine (SCOT, PLU, PLH...)

- Droit des sols : réception et conseils au public, instruction des diverses autorisations des sols (déclaration préalable, permis de construire, de démolir), contrôle des constructions en cours dès réception des Déclarations d'ouverture de chantier, constat des infractions et visites nécessaires à la délivrance des certificats de conformité, arrêts interruptifs de travaux, suivi des contentieux
- Affaires foncières : réception et gestion des Déclarations d'Intentions d'Aliéner, renseignements et certificats d'urbanisme nécessaires aux transactions immobilières, acquisitions foncières dans le cadre de la mise en œuvre des Emplacements Réservés inscrits dans le PLU
- Production de logements : suivi des opérations privées de production de logements, gestion des opérations de renouvellement urbain en partenariat avec l'EPF Provence Alpes Côte d'Azur : acquisitions amiables, par voie de préemption ou par déclaration d'utilité publique, montage opérationnel et cessions
- Opération de ravalement des façades en centre ancien avec l'appui de la Soliha

LES FAITS MARQUANTS

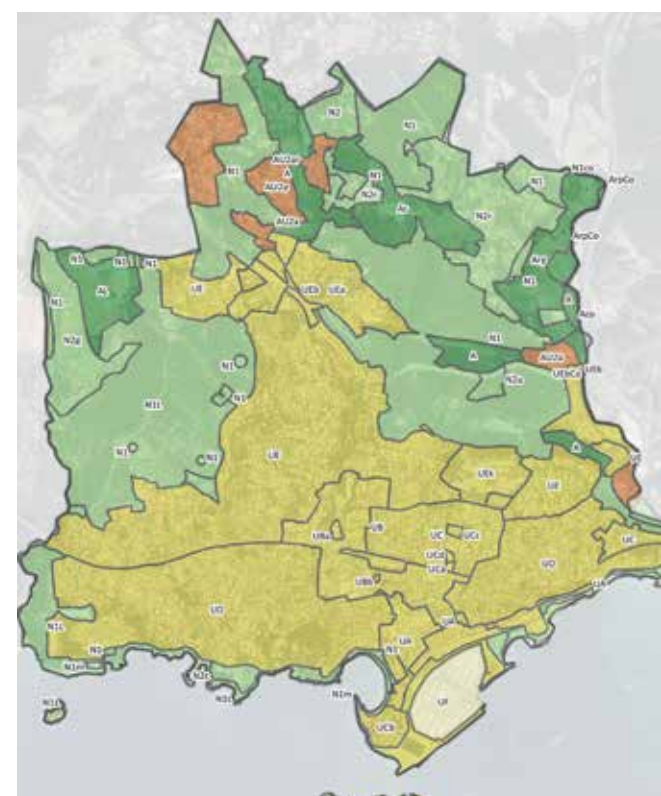
Approbation du dossier de révision du PLU :

- Le nouveau Plan Local d'Urbanisme a été adopté en Conseil Municipal le 23 mai 2025.
- Cette adoption entérine un tournant important pour l'environnement avec le reclassé de 42 hectares anciennement urbanisables en zones naturelles ou agricoles. Les espaces naturels et agricoles représentent désormais 52% du territoire (contre 47% auparavant).
- Le PLU révisé introduit des règles plus strictes et des outils spécifiques pour mieux prévenir et gérer les risques naturels sur la commune :
- Risques inondation/ruissellement : suite aux modélisations hydrauliques dynamiques menées, une cartographie des risques a été réalisée, avec un règlement

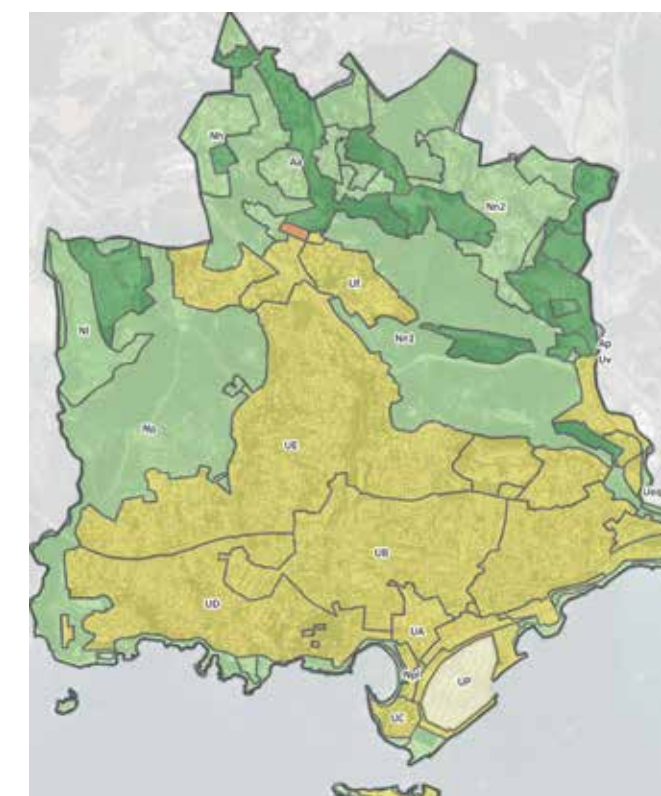
associé, durci pour lutter contre l'imperméabilisation. Les piscines sont dorénavant comptées dans l'emprise au sol des terrains. Une étude hydraulique est imposée pour tout projet imperméabilisant plus de 200 m², et un système de rétention des eaux est obligatoire dès 40 m² impactés.

- Risques feux de forêt : une cartographie spécifique des aléas « feu de forêt » a été établie avec l'État et intégrée au PLU pour restreindre les constructions dans les secteurs vulnérables.

Zones d'habitat en 2020 (ancien PLU)



Zones d'habitat en 2025 (nouveau PLU)



■ zones urbaines ■ zones à urbaniser ■ zones naturelles ■ zones agricoles

Les zones urbaines constructibles (en jaune) diminuent de 8 hectares

Participation à l'élaboration du PLH par la CASSB :

- Diagnostic & bilan des gisements fonciers ;
- Orientations & scénario arrêté ;
- Ateliers de programmes d'actions.

Contrat de mixité sociale 2023-2025 :

- Signé le 20 mars 2024 (Préfecture / CASSB / Etablissement Public Foncier / Commune) ;
- Inventaire au 01/01/2022 de 398 logements sociaux, soit un déficit de 1086 Logements Sociaux, présentant une production moyenne d'environ 20 Logements sociaux/an depuis 2002 (inventaire de 588 logements sociaux au 01/01/2025) ;
- Engagements & objectifs : un objectif de 257 Logements Sociaux pour la période

- 2023-2025 ; une liste d'opérations ciblées visant la production de 193 LS ;
- Un état d'avancement à ce jour de 80 logements locatifs agréés sur la période triennale 2023-2025, soit 31% de l'objectif initial du contrat de mixité sociale (24 logements/30 commercialisés en Bail Réel Solidaire par Unicil – Opération Les Terrasses Blanches, à côté des Katikias ; laquelle opération a été récompensée au Palmarès Régional de l'Habitat 2024 ; 20 LLS par la CDC Habitat – Opération Saint Thomas, chemin de Saint Marc ; 29 LLS par Var Habitat – Opération du raccourci de la gare ; 7 LLS par le Logis Familial Varois – Opération rue de Buffon) ;

Poursuite du partenariat avec l'Etablissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur sur les opérations de renouvellement urbain, notamment autour de l'îlot de la Poste et l'îlot Boileau.

Les opérations importantes de construction de logements en mixité sociale, en cours de construction ou de livraison :

- « Le 115 » : 30 logements, dont 15 LLS, en cours de livraison fin 2025. Mise en location attendue courant 1er trimestre 2026.
- « L'Archipel » : 20 logements, dont 12 LLS, livrés et mis en location à la rentrée 2025.
- « La résidence Saint Thomas » : 37 logements, dont 20 LLS, en cours de construction (démarrage des travaux de dévoiement du réseau gaz & déplacement et modernisation de la station gaz en février 2025 ; livraison des logements attendue pour septembre 2027).
- Raccourci de la gare : 57 logements, dont 29 LLS. Permis de construire délivré début septembre 2025.
- Rue de Buffon : 17 logements, dont 7 LLS. Permis de construire délivré début décembre 2025.

Résidence l'Archipel rue Danton



CHIFFRES CLÉS

L'accueil du public et des porteurs de projets :

290 rdv individualisés ont été réalisés par le service urbanisme durant l'année 2025, soit une moyenne de 24 rdv/mois : renseignements en vue de déposer une déclaration préalable de travaux, avis sur études de faisabilités avant dépôt d'un permis de construire...

Les autorisations d'urbanisme délivrées :

Déclarations préalables : 228 dossiers déposés (175 favorables, dont 8 DP de division; 17 défavorables ; 36 dossiers annulés) ;

Permis de Construire : 67 dossiers déposés (incluant 19 modificatifs et 5 transferts) ;

Nombre de PC accordés (tous confondus) : 54 (dont 23 PC modificatifs ; 12 PC transférés) ;

Nombre de PC refusés (tous confondus) : 3

Nombre de PC annulés : 10

Les permis de construire déposés en 2025 se décomposent comme suit :

- 8 PC pour des constructions collectives ou habitat en bande représentant au global 81 logements ;

- 14 PC pour maisons individuelles ou en bande.

Soit un global de 95 logements sur l'année 2025.

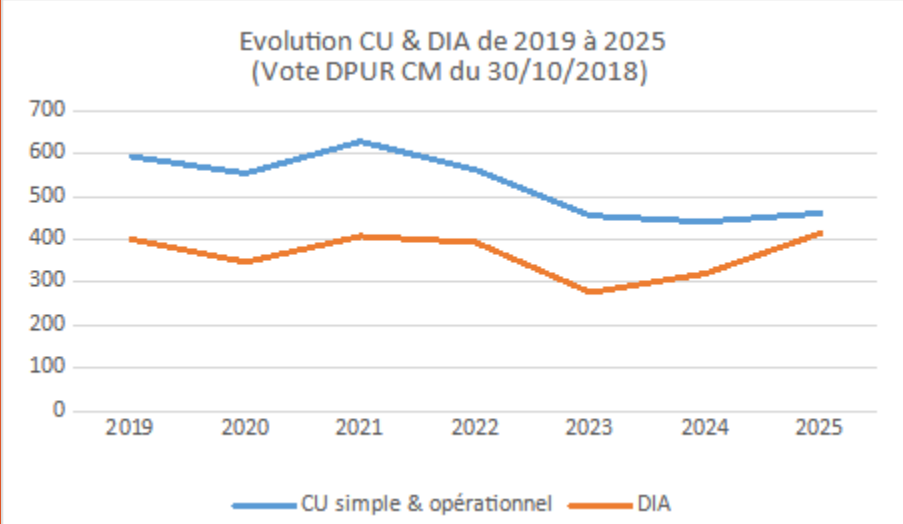
Permis d'aménager : 1 (avis favorable)

Permis de démolir : 3

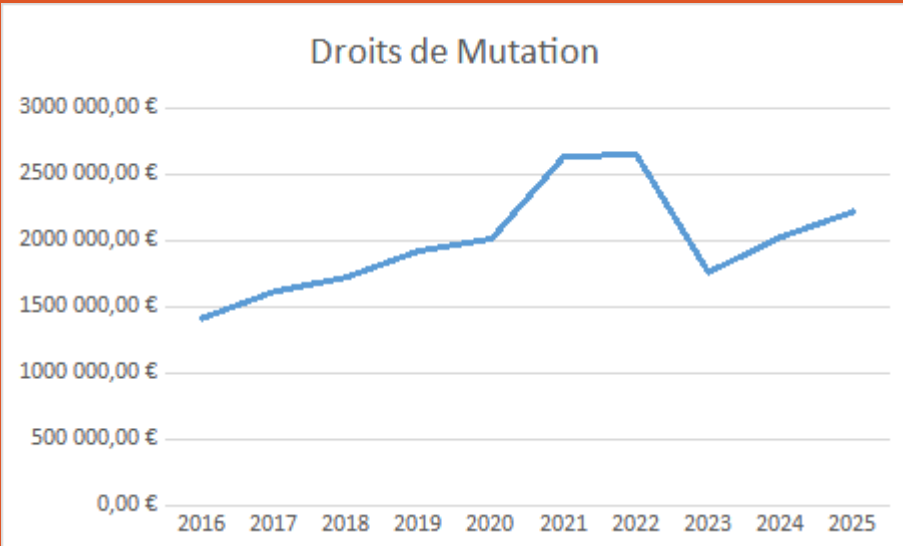
Les infractions au code de l'urbanisme :

3 Procès-verbaux d'infraction ont été dressés durant l'année 2025, avec l'aide de l'agent assermenté détaché de la Police Municipale.

Les Certificats d'urbanisme et Déclarations d'Intentions d'Aliéner traités :
Certificats d'urbanisme traités (simple et opérationnel) : 461 (contre 441 en 2024)
Nombre de DIA réceptionnées : 414 (contre 320 en 2024)



Evolution des droits de mutation :
Les droits de mutation de l'année 2024 s'élèvent à 2 029 906.00 € contre 1.76 M€ en 2023, 2.65 M€ en 2021 et 2022, et 2 M€ en 2020.



Opérations de ravalement de façades en centre ancien :
Ainsi, depuis le démarrage de cette opération, 57 ravalements ont pu faire l'objet d'une étude technique et 37 dossiers ont pu être présentés en conseil municipal pour octroi de subventions (en moyenne 18.8% d'aide sur les travaux éligibles) :

	Nombre de dossiers de recommandations techniques et architecturales réalisés par la SOLIHA	Passage en Conseil Municipal pour octroi de subvention communale	Montant des travaux éligibles à la subvention	Montant des subventions allouées
2020	10	0	0 €	0 €
2021	16	4	100 159,08 €	23 062,00 €
2022	14	13	298 275,27 €	53 807,00 €
2023	7	2	34 633,00 €	6 097,00 €
2024	8	6	197 846,00 €	35 949,00 €
2025	3	7	108 024,00 €	20 449,00 €
Global 2020/2025	55	37	805 491,35 €	150 929,00 €

PERSPECTIVES

- Finalisation et approbation du PLH aux côtés de la CASSB ;
- Poursuite du partenariat avec l'EPF, notamment au niveau de l'îlot de la Poste (opération d'aménagement et de construction à mettre en œuvre, une fois la totalité du foncier maîtrisé, par le biais d'une consultation d'opérateurs).

MISSIONS

La cellule Maitrise d'ouvrage, directement rattachée à la Directrice, est composée de 1 agent (1 chargée de projets d'aménagement et de construction), épaulé par l'agent assistant administratif et financier 1/5 temps, et est chargée des missions suivantes :

- Aide à la définition des besoins et projets auprès des élus, pour aboutir à un programme
- Pilotage et suivi technique des opérations, de l'étude de faisabilité à la réception et la mise en exploitation (relations avec les différents acteurs, respect des objectifs, qualité et délais, passation des marchés publics d'études et de travaux)
- Suivi des procédures réglementaires relatives à chaque opération et gestion financière

LES FAITS MARQUANTS

Finalisation des études d'aménagement du Front de Mer :

- Finalisation du plan guide par l'urbaniste conseil, du Casino de Jeux à la Corniche Bonaparte, intégrant les travaux envisagés et menés par la Sogeba, SEM du port de Bandol (travaux de réaménagement entre autres, de la panne centrale et des quais & travaux de construction du pôle Nautique comportant 270 places de stationnement - choix du lauréat du concours d'architectes fin août 2025).
- Le plan guide gère l'interface et le dialogue entre la ville et le port, le choix des matériaux et équipements composant les différents espaces publics. Ces études ont été coordonnées par la DDUD, en concertation avec la direction technique de la Sogeba.

- Projection Plan Guide - Images avant/après autour du plan d'eau



Le parking Deferrari provisoire

- Pour compenser la perte de stationnement liée à l'aménagement futur du parc paysager en lieu et place du parking gratuit, mise en place d'un parking provisoire de 162 places dans l'emprise du demi-terrain de football.
- Permis d'aménager délivré en date du 20 août 2025.
- Travaux livrés début octobre 2025, avec ouverture au public du parking le 5 octobre permettant le démarrage des travaux du talus, puis du parc paysager.



Le réaménagement du talus au-dessous du parc Deferrari :

- Au regard de l'état de dégradation du talus existant situé sur la façade ouest du futur parc paysager, il était nécessaire de requalifier ce talus pour l'adapter aux aléas d'érosion et de submersion marine ; une équipe de maîtrise d'œuvre a été missionnée suite à consultation.
- En accord avec les services Mer et Littoral de la DDTM, et afin d'éviter une artificialisation excessive du littoral par des enrochements massifs, la commune a opté pour une solution «douce». Les travaux consistent à remodeler le talus en le « couchant » vers l'intérieur des terres, installer des structures en gabions et reprofiler la plage avec des matériaux similaires à l'existant (roche calcaire et galets). Un Porter à Connaissance a été déposé et validé par les services de l'Etat en date du 10 septembre 2025.
- Les travaux ont démarré depuis octobre 2025 (pour une livraison prévue début 2026).



Le chantier du talus début novembre 2025 (pose des gabions)

Le parc paysager Deferrari :

- Elaboration du projet de parc paysager en lien avec le projet du talus (désartificialisation des sols, légères élévations créées pour structurer la promenade et offrir des points de vue sur la mer, une voie douce continue de 4.5 mètres de large, une centaine d'arbres plantés d'essences méditerranéennes et exotiques, économes en eau et capables de résister aux contraintes du littoral telles que les caroubiers, pins parasols, tamaris et hibiscus) ;
- Un démarrage des travaux début novembre 2025, après le démarrage du talus (réalisation des travaux en parallèle ; livraison du parc attendue courant mars 2026).



Le chantier du parc paysager Deferrari (photo mars 2026) avec en arrière-plan le parking provisoire sur le demi-terrain de football

Le projet de construction d'un parking en silo adossé au Casino de jeux :

- Le concours d'architectes pour la réalisation d'un parking en superstructure de 350 places de stationnement, avec un rooftop habité et les locaux de la régie des parkings au RDC, a été lancé mi-mars 2025 : 45 équipes ont candidaté. Conformément au règlement du concours, seules 4 équipes ont été retenues et invitées à remettre leur projet.
- Le jury, réuni le 1er septembre 2025, a retenu le projet de l'équipe représentée par le Cabinet Rudy Ricciotti, lauréat du concours, pour son gabarit et ses qualités architecturales d'insertion dans l'environnement proche et éloigné.

Le nouveau stade de football et la salle polyvalente, sur le site communal dit des Grands Ponts :

- Après la démolition de la maison Nèble, les travaux de dévoiement de la canalisation de l'escourche qui traversait le futur terrain de sport et les travaux d'adaptation de la voirie de l'impasse du Pont d'Aran depuis le rond-point nord pour dissocier les accès des riverains des flux du chantier ;
- Le chantier de construction du complexe sportif et de la salle polyvalente a pu démarrer en avril 2025. La pose de la première pierre s'est déroulée le 25 juin, pour une livraison attendue fin juin 2026.
- En décembre 2025, le terrain synthétique était achevé, tandis que le gros œuvre de la salle polyvalente et des vestiaires prenait forme.



La salle polyvalente fin décembre 2025

L'aménagement de l'impasse d'Aran :

- Pour accompagner le nouveau complexe du stade et de la salle polyvalente aux Grands ponts, il est nécessaire de réaménager l'impasse du pont d'Aran (après une reprise des réseaux et une dilatation du réseau d'Aep pour les besoins de défense incendie du nouvel équipement, mise en sens unique depuis le rond-point Nord, reprise de chaussée, aménagement de places de stationnement sur voirie, mise en place d'éclairage public...).
- Choix d'un maître d'œuvre fin 2025 pour cette opération.

Le projet de construction d'un centre de santé :

- Le permis de construire a été délivré le 7 juillet 2025.
- Les travaux de démolition et de curage de l'ancien hangar se sont achevés en juin.
- Démarrage des travaux en septembre 2025 (pose de la première pierre le 4 novembre 2025 ; livraison attendue au plus tard mi-septembre 2026).

LES PERSPECTIVES

- Poursuivre et terminer le chantier du complexe du stade et de la salle polyvalente fin juin 2026 pour une mise à disposition aux services des sports et animation courant été, et une exploitation par les associations fin août, début septembre 2026.
- Engager les études et travaux de réaménagement de l'impasse du Pont d'Aran pour une livraison au plus tard fin août pour accompagner l'ouverture au public du complexe des Grands ponts à la rentrée 2026.
- Poursuivre et terminer le chantier du Centre de Santé courant août 2026 pour une mise à disposition des locaux aux services de la commune au plus tard mi-septembre et une exploitation dans la foulée.
- Poursuivre et terminer le chantier du parc paysager Deferrari pour une ouverture au public courant mars/avril 2026.
- Poursuivre les études du parking en silo adossé au Casino de Jeux.

SERVICE PREVENTION, SECURITE, ACCESSIBILITE

MISSIONS

Le service composé de 2 agents est chargé des missions suivantes :

- Assurer la sécurité incendie dans les Etablissements recevant du Public (ERP) ; information et conseils auprès des maîtres d'ouvrage, des exploitants et des usagers ; conseil auprès des autorités investies de pouvoir de police
- Instruction des dossiers de demande de création, modification, aménagement des ERP ; coordination et suivi des commissions de sécurité et d'accessibilité ; conseils auprès des pétitionnaires ; examen des demandes de dérogation ; suivi des prescriptions
- Participation aux études et visites des commissions de sécurité ; analyse, animation des visites, rédaction de pré-rapport
- Suivi et contrôle des bâtiments communaux
- Suivi et gestion du budget du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF)
- Suivi et contrôle du parc des hydrants de la commune

CHIFFRES CLÉS

Les demandes d'autorisations de travaux :

- 30 demandes d'autorisation de travaux (contre 7 en 2024) ;
- 7 demandes de dérogation aux règles d'accessibilité (contre 2 en 2024) ;
- 7 Visites périodiques de sécurité dans les ERP de la commune. (publics/privés, contre 6 en 2024) ;
- 9 Commissions de sécurité en séances plénières dans les services de l'Etat (contre 5 en 2024) ;
- 5 Commissions d'accessibilité en séances plénières dans les services de l'Etat (contre 3 en 2024).

Les contrôles réglementaires réalisés sur le patrimoine bâti / non bâti communal :

- 92 contrôles d'installations électriques ;
- 21 contrôles d'équipements sportifs et d'aire de jeux ;
- 9 contrôles d'ascenseurs ;
- 13 contrôles d'installations gaz ;
- 12 contrôles de portes/portails automatiques ;
- 43 contrôles d'alarmes incendie ;
- 566 contrôles de dispositifs contre l'incendie (extincteurs, désenfumage, portes coupe-feu...)

MISSIONS

Le service est composé de 2 agents (1 responsable de service et 1 secrétaire), est chargé des missions suivantes :

- Réception du public (renseignements sur le calcul des différentes taxes)
- Mise à jour des informations cadastrales ; identification des constructions (attribution des numéros de voirie) et dénominations de voies ;
- Contrôle de l'état d'avancement des travaux relevant d'autorisations d'urbanisme (PC/DP) et vérification sélective des locaux ;
- Traitement et exploitation de l'avis foncier du domaine privé de la commune
- Gestion de la déclaration des biens communaux (GMBI) et de la taxe sur les bureaux, locaux commerciaux... (TSBCS) ;
- Partenariat avec le service Observatoire Fiscal de la CASSB dans le cadre de l'optimisation des bases ;
- Préparation de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Qu'est-ce que la Commission Communale des Impôts Directs ?

- Composée de 16 commissaires (8 titulaires, 8 suppléants), la CCID se réunit une fois par an à la demande des services fiscaux et sur convocation du Maire.
- Son rôle : suit les changements affectant les propriétés bâties et non bâties, participe à la détermination des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties, dresse la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens, formule un avis sur l'évaluation et la mise à jour annuelle des propriétés touchées par un changement d'affectation ou de consistance, informe l'administration.

Pour mémoire, le mode de détermination des bases d'imposition fait intervenir, pour toutes taxes, la valeur locative cadastrale du local calculée à partir de sa réelle consistance (art. 324L à 324X de l'annexe III du CGI).

LES FAITS MARQUANTS

Maintien de l'ensemble des taux d'imposition :

- Taxe foncière : 33,83% (18,34% commune - 15,49% département)
- Taxe foncière non bâtie : 58,79%
- Taxe d'habitation : 11,94%
- Taux de majoration pour les résidences secondaires : 60% du montant de la co-tisation communale (depuis 2022)

CHIFFRES CLÉS

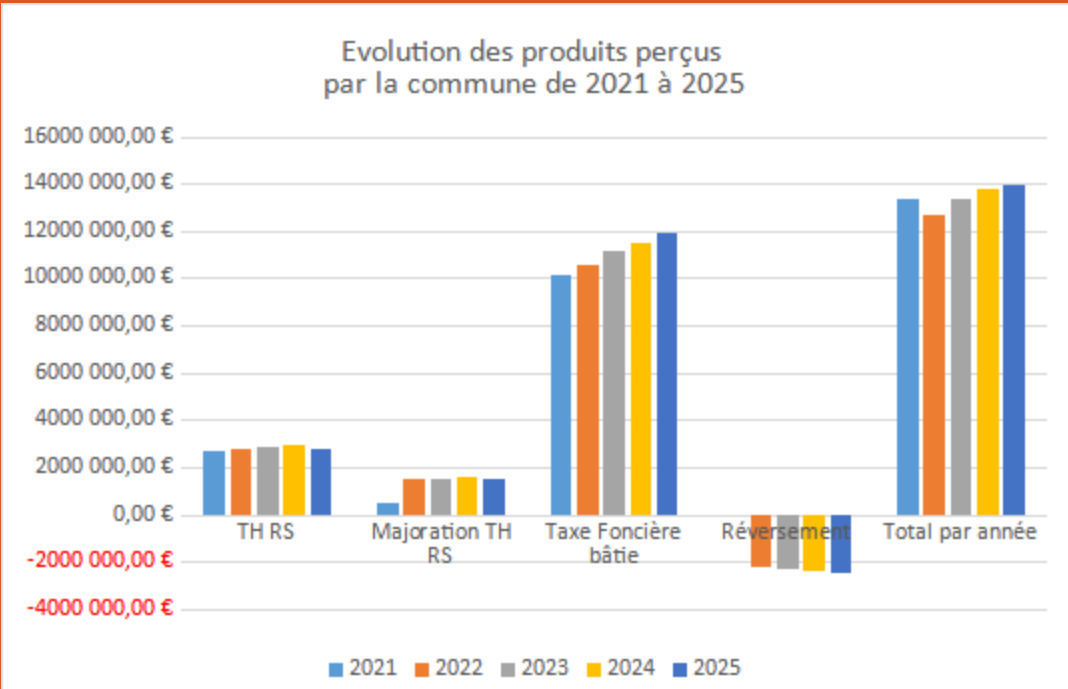
- Les sigles : TH : Taxe d'Habitation, RP : Résidences Principales, RS : Résidences Secondaires, TF : Taxe Foncière

Sachant que la commune ne perçoit à compter de 2021 que la Taxe d'Habitation sur les Résidence Secondaires.

En 2025, les produits perçus par la commune sont les suivants :

- 11.96 M€ de Taxe Foncière sur propriétés bâties (dont 2.4 M€ de coefficient correcteur), soit 9.56 M€ perçus (contre 9.2 M€ en 2024) ;
- 2.84 M€ de Taxe d'habitation (hors habitation principale et hors logements vacants) contre 2.97 M€ en 2024) ;
- 1.55 M€ de Majoration de Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (contre 1.63 M€ en 2024).

Soit 13.95 M€ au global (contre 13.8 M€ en 2024).



Les contrôles réalisés par le service durant l'année 2025 :

- PC et DP : 333 dossiers ;
- Vérification sélective des locaux : 29 dossiers.

MISSIONS

La régie des Parkings est composée de 8 agents (1 directeur, 3 techniciens et 4 agents d'accueil). Dotée de la seule autonomie financière, la régie des parkings, gère 1 303 places de stationnement réparties sur 6 sites en ouvrages clos (4 parkings aériens et 2 parkings souterrains). Ses principales missions sont :

- Accueil du public (7jrs/7jrs, 24h/24h)
- Collecte des fonds et recettes (y compris collecte des horodateurs sur voirie pour le compte de la commune ; 140 places payantes sur voiries)
- Entretien et maintenance des équipements, préventive et corrective
- Remplacement des pièces défectueuses et consommables

LES FAITS MARQUANTS

- Modification du règlement intérieur des parkings afin de tenir compte des évolutions des parcs de stationnement ;
- Accompagnement dans la réalisation des travaux du parking gratuit « Deferrari » d'une capacité de 162 places avec gestion automatisée (installation des bornes d'accès et de sortie ; de caméras de surveillance et autres équipements nécessaires au fonctionnement). Intégration de ce nouveau parc de stationnement dans les missions de la régie des parkings (gestion et surveillance au quotidien).
- Mise en place d'un système de vente à distance sécurisé (VADS) pour le renouvellement des abonnements mensuels et annuels du parking « Tuilerie » ;

CHIFFRES CLÉS

- 885 168 usagers (nombre d'entrées sur l'ensemble des parkings) +1,35% ;
- 33 162 appels interphone ;
- 2 089 abonnements programmés (tous abonnements confondus : annuels, mensuels...).

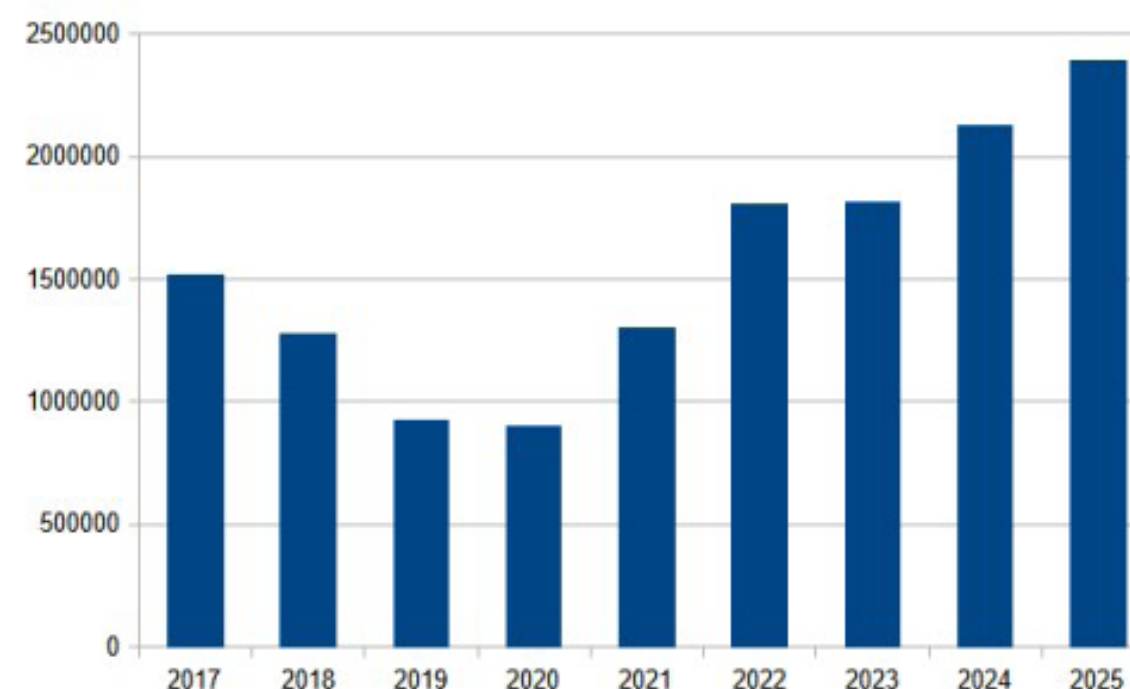
Les recettes de 2025 d'un montant global de 2.3 M€ (hors horodateurs) sont supérieures ; cela est dû à une hausse des fréquentations de 1.35% par rapport à l'année 2024.

Ce delta positif s'explique également par les éléments suivants :

1er trimestre : l'augmentation des tarifs hors-saison en octobre 2024 et la hausse de la fréquentation contribuent à la hausse des recettes.

2e trimestre : retour du tarif « saison » en avril après l'application d'un tarif « hors-saison » l'année dernière (travaux d'entrée de ville). La fréquentation en hausse explique aussi les recettes supplémentaires

Graphique évolution des recettes par année depuis 2017



Pour mémoire depuis 2017 :

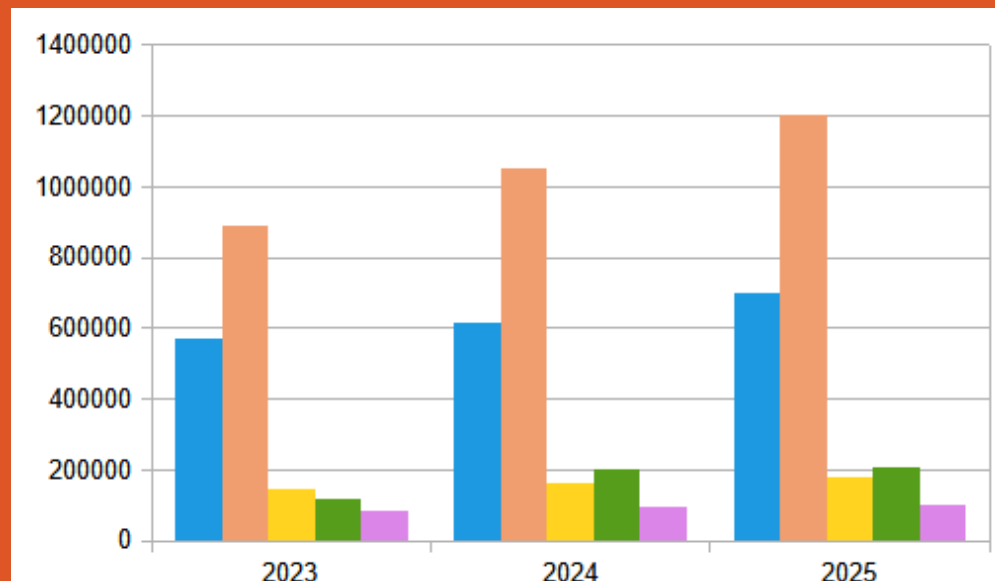
2018 à juillet 2023 : Fermeture 11-11 (incendie)

2019 : Gratuité Central janvier à juillet inclus (déplacement des entrées, travaux quai de Gaulle)

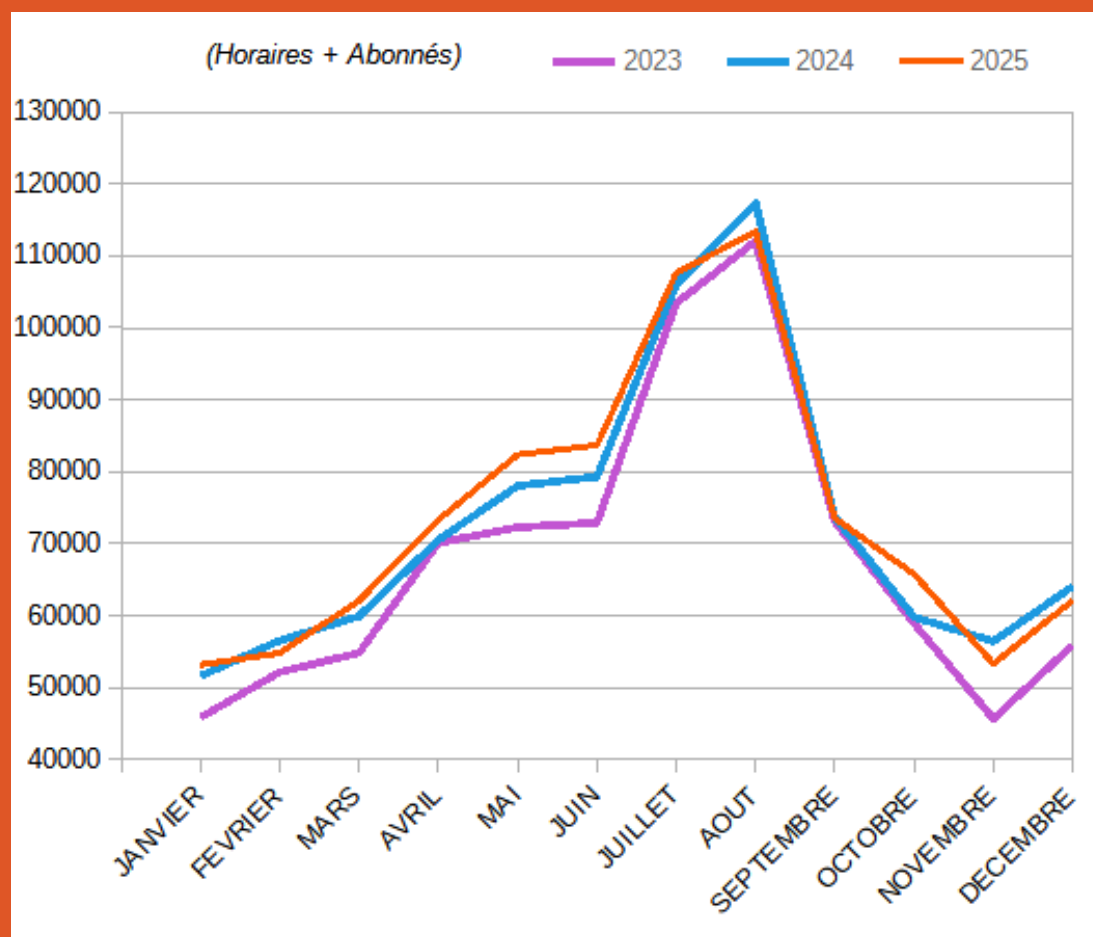
2020 : Covid

2023 : Tarifs hors saison appliqués en avril et septembre (travaux entrée de ville)

Evolution des recettes par parking depuis 2023



Graphique évolution des fréquentations tous parkings confondus



DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

MISSIONS

La direction des services techniques est composée de différents pôles et assure la mise en œuvre des requêtes provenant de tous les services de la ville, de la municipalité et des administrés.

Au sein de cette direction se trouvent les pôles suivants :

- Cadre de vie, (Espaces Verts, Littoral, Mer et Propreté Urbaine)
- Technique (Bâtiments, Voirie et Régie)
- Économe de flux

L'ensemble des agents techniques est en permanence chargé de l'entretien et de la maintenance du patrimoine communal (routes, espaces verts, locaux..) couvrant à la fois la réparation, la réhabilitation, la restructuration ainsi que la réalisation de travaux neufs.

En termes de missions d'études, de travaux et d'opérations, elles englobent à la fois l'évaluation des besoins (diagnostic) ainsi que l'élaboration des documents préparatoires (gestion comptable, devis, appels d'offres, suivis de chantier, contrôles des situations), pour :

Pôle Technique

- Voirie communale : l'entretien, la signalisation verticale, horizontale et le marquage au sol, le suivi des entreprises ponctuel, suivi des travaux réalisés par les entreprises, planification et programmation des travaux, l'entretien et les travaux du mobilier urbain, l'éclairage public et l'assainissement.

- Bâtiments communaux : l'entretien, la gestion et les travaux de tous les bâtiments communaux, suivi des projets de réhabilitation, de rénovation et de construction des bâtiments communaux.

- Régie : petits travaux de maintenance sur la voirie routière et sur le mobilier urbain, intervention d'urgence (maçonnerie, électricité, plomberie, peinture et menuiserie).

Pôle Cadre de Vie

- Espaces verts : optimisation du fleurissement de la commune, l'embellissement et la conservation du patrimoine de la ville à travers l'entretien et la mise en valeur des espaces verts publics.

- Littoral, Mer et Propreté urbaine : entretien des plages, audits et labellisations, analyses d'eau, re-profilage, propreté urbaine et nettoyage des locaux communaux.

Cette direction supervise la gestion du garage municipal qui a en charge la maintenance du parc automobile de la commune, un magasinier qui assure l'approvisionnement en fourniture de l'ensemble des services, un pôle comptabilité qui assure la gestion financière.

Une équipe de 4 agents d'astreinte qui assurent la continuité du service public en dehors des horaires hebdomadaires de la ville.

Les missions d'interventions sur le domaine public, découlent le plus fréquemment de réclamations d'administrés.

LES FAITS MARQUANTS

- Arrivée de madame Patricia Arlandis au sein du pôle cadre de vie
- Départ de monsieur Florent Laratte, économe de flux
- Arrivée de madame Jade Andrieux, économe de flux
- Arrivée de monsieur Federico Carletti, architecte
- Arrivée de monsieur Christophe Mathieu, responsable régie
- Arrivée de monsieur Cédric Recours, mécanicien

TRAVAUX PRINCIPAUX

BÂTIMENTS

- Travaux de réhabilitation de l'étanchéité de l'entrée de la cour de l'école Octave Maurel
- Travaux de réhabilitation des toitures Octave Maurel avec la pose de panneaux photovoltaïques
- Travaux de réhabilitation et réagencement du RDC de la halte-garderie
- Réfection du court de Padel
- Remplacement du dispositif de climatisation du CTM
- Réhabilitation du RDC du CTM comprenant 1 salle de réunion, 1 bureau double
- Pose de panneaux photovoltaïques
- Pose du dispositif de vidéosurveillance au CTM
- Travaux de reprise de la toiture et d'étanchéité de la SNB
- Travaux de réhabilitation du kiosque à musique
- Remplacement du dispositif alarmes intrusion à l'école Octave Maurel

- Travaux de climatisation et de renouvellement d'air de la salle du cinéma
- Travaux de reprise des murs en pierres apparentes du cimetière le long de l'avenue du 11 novembre
- Réhabilitation de la production d'eau chaude sanitaire au gymnase municipal
- Création d'une GTC au gymnase municipal
- Réhabilitation des peintures de l'accueil du gymnase municipal
- Réhabilitation des sols souples du gymnase municipal
- Création de l'alarme intrusion à l'office de tourisme
- Réhabilitation du TGBT de la PM
- Clôture, sécurisation et création d'un contrôle d'accès au carré jeune
- Création d'un dispositif de traitement des eaux technique pour la médi-athèque
- Réhabilitation et création de la fibre optique pour l'école Octave Maurel et parc du Canet
- Réhabilitation de la chaufferie Octave Maurel, création d'une chaudière à condensation + création d'une GTC
- Création d'un mur acoustique en toiture EPR pour la zone technique

VOIRIE

- Travaux d'enrobé, de la montée Cole de Rene et rues de Bordeaux et Puits de Charon, du CTM ainsi que du foyer des Acacias
- Aménagement et travaux d'enrobé de la rue Didier Daurat
- Campagne de jointoiement et bandes structurantes des rues, République, Marçon, Pierre Toesca, Pons et allée Vivien
- Travaux de raboutage et d'enrobé boulevard de la Peyrière et des Gravières
- Reprise affaissement rue des Écoles
- Modification du pourcentage de pente de la rampe rue Puits de Charon
- Travaux de profilage parking du Capelan et stade Deferrari
- Travaux de voirie et d'implantation d'une écluse boulevard de la Peyrière
- Reprise de chaussée de l'avenue Maréchal Leclerc jusqu'au début de la rue Molière à la fourche de l'avenue Georges Clemenceau
- Campagne de rebouchage de nids de poule
- Travaux d'étanchéité des avaloirs parking école Octave Maurel
- Aménagement de l'avenue Albert 1er (suppression trottoir, création places de stationnement et piste cyclable)
- Travaux de réfection du mur en pierres rue Honoré de Balzac
- Réaménagement chaussée et trottoir de la rue de Buffon
- Reprise de la chaussée Montée Saint-Michel

- Travaux d'enrobé pour stabiliser la chaussée déformée au niveau des places PMR allée Vivien
- Travaux de réfection de la voirie allée des Pinsons
- Travaux de la voie douce Albert 1er
- Création d'un passage piétons boulevard des Gravières
- Travaux de tout-venant impasse Barry
- Travaux d'enrochement Grand Vallon

CADRE DE VIE

- Jardins espaces verts
- Concours balcons et jardins fleuris
- Campagne d'élagage + poursuite d'expertise du patrimoine arboré (1 000 arbres par an)
- Mise en place de 40 pots en terre cuite sur l'ensemble de la commune
- Aménagement avec la mise en valeur des espaces verts rond-point du parc du Canet
- Aménagement avec la mise en valeur des espaces verts du rond-point de Carrefour Market
- Aménagement des abords du rond-point d'Afrique du Nord
- Aménagement végétalisé place Isidore Brun avec la création de jardinières en pierres
- Aménagement des espaces verts ainsi que le muret en pierres rue Puits de Charon
- Aménagement végétalisé dans les écluses implantées boulevard de la Peyrière
- Aménagement des espaces verts des secteurs, boulevard des Engravières, Athéna, rue de Provence et maisons Tholosan
- Reprise des espaces verts au parking central et rue Didier Daurat
- Reprise du gazon à l'école Bois Maurin

ENVIRONNEMENTS

- Campagne de débroussaillage des traverses et des parcelles communales, des OLD et des réseaux de voirie routière
- Aménagement de la zone de stockage à Naron et des espaces verts
- Aménagement du parc Jean Loste avec la création d'un terrain de boules et la mise en place du lettrage « #Bandol »
- Aménagement des espaces verts, parking provisoire du stade Déferrari et de la corniche Bonaparte

- Aménagement parc Bois Maurin avec création d'une aire de jeux et de MPSA
- Aménagement des espaces verts situés au pont des Maures
- Remplacement de la tonnelle « La Roseraie »
- Réhabilitation des MPS de la plage de Rènecros
- Création des jardinières enterrées le long de l'allée Jean Moulin jusqu'à la place des Libérateurs
- Travaux d'aménagement de l'entrée de la plage de Barry avec la création d'îlots de fraîcheur et la reprise des gardes-corps
- Réaménagement avec création de zone de fleurissement rond-point de la fontaine du bicentenaire et installation d'un dispositif de mise en lumière
- Pose de tapis de fleurs sur différents sites de la commune
- Pose de nouvelles poubelles pour le tri sélectif sur le sentier du littoral
- Rénovation de la tombe de M. Alfred Vivien, de l'oratoire St Joseph, des statues et des monuments
- Remplacement de la plaque de Patrick Mouton
- Création d'une aire de sanctuarisation au parc du Canet
- Travaux de débroussaillage aux abords des parcelles de la SNCF
- Déplacement et pose d'un pigeonnier (arrière de l'église et hôtel l'Oasis)
- Campagne de contrôle des OLD auprès des propriétaires (100) en collaboration avec l'ONF

MER LITTORAL

- Aménagement des murets longeant les plages du Grand Vallat et du Casino avec un habillage en enduit
- Remplacement des margelles des plages Grand Vallat et centrale
- Aménagement parc du Capelan avec la sécurisation de l'aire de jeux, sanctuarisation des lieux, création d'une aire canine et valorisation avec mise en sécurité du sentier du littoral (capelan /avenue Georges V)
- Reprise de la pergola de la plage du Grand Vallat avec sa mise en lumière
- Remplacement du platelage bois devant la plage centrale
- Création d'un muret et d'une rampe au parking du Casino
- Travaux d'aménagement du sentier du littoral avec la plantation d'espèces endémiques
- Installation d'un ponton pour l'accès à la plage de Renecros du côté ouest
- Remplacement du poste de secours plage du Grand Vallat avec l'habillage de la tonnelle avec un dispositif de mise en lumière de l'arche
- Reprofilage des plages
- Pose de totem de communication aux entrées de plages

RÉGIE : (peinture, voirie, maçonnerie, électricité, menuiserie et plomberie)

- Mise en place des illuminations de Noël avec la création de nouveaux sites comme la mise en lumière de 4 pins sur le quai de Gaulle
- Mise en place de gros motifs 3D sur le quai de Gaulle pour les festivités de Noël
- Mise en place d'un dispositif d'alarme anti-intrusion à l'école Octave Maurel
- Mise en conformité électrique des installations à l'école Octave Maurel
- Mise en peinture de la maison Tholosan et de la galerie Ravisou
- Mise en peinture du poste de secours Renecros
- Mise en peinture du club house du basket
- Mise en peinture du Carré jeunes
- Mise en peinture du gymnase (collège)
- Maintenance et entretien des studios et des cuisines du foyer des Acacias
- Mise en lumière et entretien des fontaines
- Reprise de la signalisation sur voirie
- Remplacement de J11 rue
- Maintenance et entretien des climatisations
- Raccordement électrique des chalets de Noël à côté du kiosque à musique
- Transformation de la colonne Moris en cabane à livres
- Création d'un bateau pointu sur un vélo pour la distribution des prospectus de l'Office du Tourisme
- Conception en bois de l'habillage des sanitaires de la plage du Grand Vallat
- Déménagement du mobilier scolaire de l'école Octave Maurel

ÉCONOME DE FLUX :

- Remplacement des projecteurs sur la place de la Liberté
- Relamping LED de 2025 sur toute la commune ainsi que la promenade Paul Ricard

PERSPECTIVES

En terme d'avant projet :

- Réaménagement de l'intérieur du bâtiment stade Deferarri avec la réorganisation des vestiaires
- Réhabilitation des bâtiments au Tennis Club de Bandol
- Agrandissement et restauration de la salle des Vignes avec la création d'une porte d'entrée permettant l'accès PMR à l'école de Naron
- Restructuration des locaux du CCAS
- Élargissement de la route et enfouissement des réseaux du chemin de la Garduère
- Réaménagement du quartier Pierreplane dans le cadre d'une amélioration de la voirie

En termes de travaux :

- Réaménagement de l'accueil de l'EPR
- Mise en place d'un parcours Agility pour les chiens

En termes de suivi des dossiers de renouvellement chaque année :

- Renouvellement du label Handiplage du niveau 2
- Demande de la labellisation « Ville amie des animaux »
- Dossier de rechargement en sable
- Étude de prise en régie des analyses d'eaux de baignade
- Étude des profils de vulnérabilité des plages (Etat/ARS)
- Suivi du dossier
- Renouvellement du label « Pavillon Bleu »
- Audit de de suivi de la qualité des eaux de baignade
- Suivi du dossier « Charte zéro plastique » et plages de caractère
- Suivi du marché de nettoyage de la ville et des bâtiments
- Suivi et passation du dossier de balisage avec la PM
- Suivi du dossier LPO (Ligue pour la protection des oiseaux)
- Campagne de contrôle des bacs à graisse des établissements de bouche
- Suivi du marché d'entretien des espaces verts
- Renouvellement de la campagne de contrôle des OLD auprès des propriétaires en col-laboration avec l'ONF
- Suivi en collaboration avec la CASSB de la gestion des déchets et des points de col-lecte sur la commune

Dans la continuité des principales opérations, il sera réalisé en régie l'ensemble des travaux suivants :

- Entretien des fontaines
- Campagne de lutte contre les chenilles processionnaires
- Mise en place de cadre photo (7)
- Pose des totems entrées des parcs
- Création de défouloirs canins
- Campagne de plantation environ 100 arbres
- Retroussement du sable des plages du centre-ville
- Mise en place de cendriers sur la commune
- Mise en place des points d'informations en bois aux entrées de l'ensemble des plages
- Campagne d'élagage des palmiers et des platanes
- Mise en place des illuminations de Noël

CHIFFRES CLÉS

Les services techniques c'est 42 agents :
Directeur 1 / Directeur Adjoint 1
Assistante de direction 1
Comptable 3
Responsable espaces verts 1 / agents espaces verts 9
Responsable propreté urbaine et mer littoral 1 / agents 6
Responsable bâtiments 1 / Architecte 1
Responsable voirie 1
Responsable régie 1 / chef d'équipe 1 / agents voirie/bâtiments 10
Responsable magasin 1
Responsable atelier mécanique et parc auto 1 / mécanicien 1
Économe de flux : 1
Budget primitif de la ville 11 362 624 K€
7.670 170 K€ en investissement
3.692 454 K€ en fonctionnement
Un mandatement à hauteur de 11 177 258 K€
Travaux d'investissement mandatés : 7 523 739 K€
Dépenses de fonctionnement mandatées : 3 692 454 K€
Demandes d'interventions
1 590 émises par les services externes et les services techniques dont 1854 clôturées
Comptabilité quotidienne
1 442 bons de commande
2 352 factures

CHIFFRES CLÉS

Chiffres de la consommation des fluides

Consommation d'eau				
Année	2022	2023	2024	2,025
Volume (en m3)	71,773	34,013	45,565	45 066
Montant	194 885,23 €	100 501,25 €	139 450,91 €	198 102,80 €
Evolution % en volume par rapport à l'année 2022		-53 %	-37 %	-37 %
Evolution % en prix par rapport à l'année 2022		-48 %	-28 %	2 %

Consommation générale d'électricité				
Année	2022	2023	2024	2,025
Consommation (KWh)	2,321,827	1,800,717	1,809,184	1,904,785
Montant	435 923,07 €	407 618,92 €	398 638,47 €	404 779,39 €
Evolution % de la consommation par rapport à l'année 2022		-22 %	-22 %	-18 %
Evolution % en prix par rapport à l'année 2022		-6 %	-9 %	-7 %

Dont la part éclairage public				
Année	2022	2023	2024	2,025
Consommation (KWh)	1,019,327	656,847	638,728	656,470
Evolution % de la consommation	44 %	36 %	35 %	34 %
Montant	177 815,35 €	164 672,83 €	145 482,80 €	140 861,91 €
Evolution % en prix	41 %	40 %	36 %	35 %

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

MISSIONS

Le centre communal d'action sociale est un établissement public administratif (C.C.A.S.). Il accompagne les administrés pour les conseiller sur leurs droits sociaux et les aides existantes.

Le C.C.A.S. aide et soutient les personnes les plus défavorisées. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

Il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées et vulnérables, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions... Le C.C.A.S. est gestionnaire des établissements et services : la résidence autonomie "Les Acacias", le service autonomie à domicile, France Services.

Le C.C.A.S. apporte son soutien technique et financier à des actions sociales d'intérêt communal. Il intervient également dans l'aide sociale facultative : secours d'urgence, colis alimentaires, chèques d'accompagnement personnalisé, etc... Le C.C.A.S. accompagne les demandeurs de logement social dans le cadre du Service National d'Enregistrement. Il gère pour le compte de la commune l'attribution des logements sociaux de son contingent aux personnes prioritaires.

Enfin, le C.C.A.S. accueille en son sein les permanences des acteurs locaux publics ou associatifs dédiés à l'accompagnement des publics spécifiques :

l'Unité Territoriale Sociale du département du Var, composée de travailleurs sociaux, elle accompagne les familles en difficultés sociales

la MIAJ, mission locale Var Ouest, elle accompagne les 16-25 ans pour la formation et l'accès à l'emploi

Le CEDIS (Centre Départemental pour l'Insertion Sociale), il accompagne les bénéficiaires du R.S.A. dans les parcours de réinsertion professionnelle

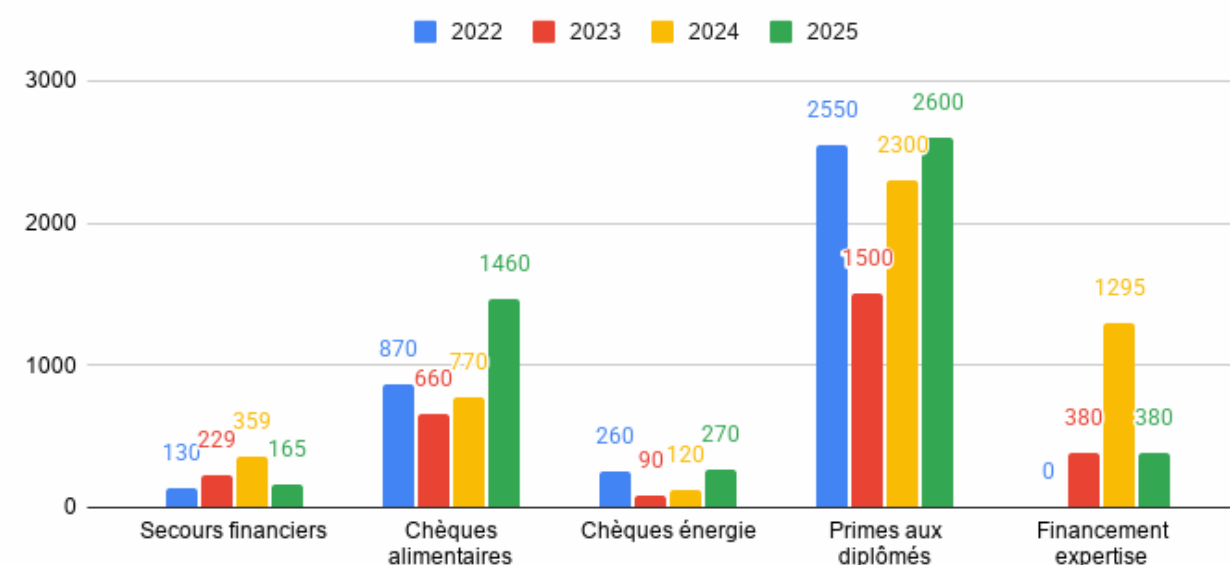
l'IFAPE (Initiative Formation Appui Pédagogie Emploi) il accompagne les demandeurs d'emploi dans les parcours de réinsertion professionnelle

l'association SAPHIR soutient les travailleurs handicapés dans leur accès à l'emploi

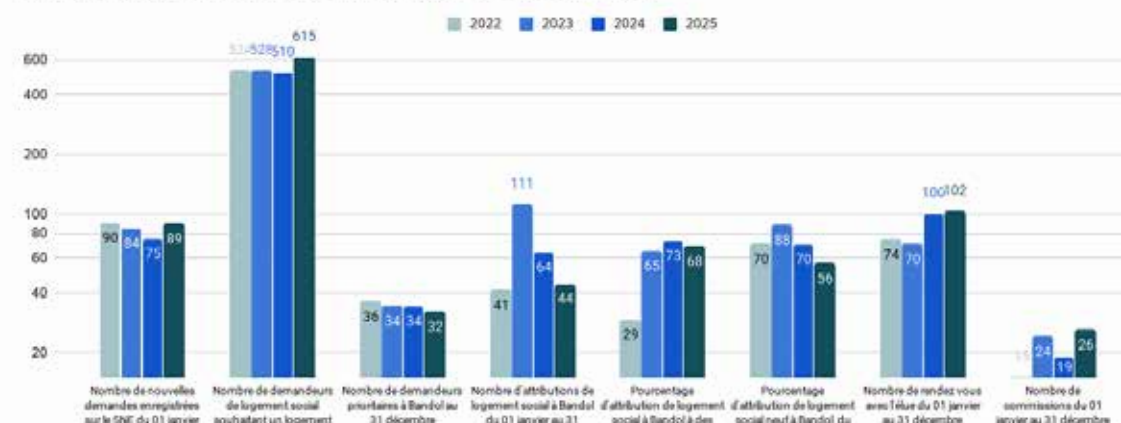
le CIDFF (Centre d'information pour le droit des femmes et des familles) accompagne les femmes en situation de rupture

CHIFFRES CLÉS

Montant des aides financières attribuées par le CCAS de 2022 à 2025



Données concernant le logement social de 2022 à 2025



FAITS MARQUANTS

- Intégration des permanences sociales au sein des locaux du C.C.A.S. suite à la fermeture de la maison de la proximité
- Mise en place de deux nouveaux partenariats avec des permanences sur site : C.I.D.F.F. et l'I.F.A.P.E.
- Organisation du C.C.A.S. en 3 pôles
- Réalisation d'une étude pour réaliser des travaux d'amélioration des locaux (A.M.I. France Services / C.C.A.S.)
- Participation aux travaux de Commission Intercommunale sur le Logement (C.I.L.) animés par la C.A.S.S.B.
- Mise en place de l'aide pour le paiement des factures d'eau et d'assainissement (C.A.S.S.B. et SUEZ)
- Modernisation des outils : réorganisation des régies et mise en place de la dématérialisation des actes

PERSPECTIVES

- Mettre en place la nouvelle mandature et renouveler le conseil d'administration du C.C.A.S
- Créer un projet social de territoire, et coconstruire un projet de service
- Adopter un nouveau règlement des aides facultatives
- Moderniser les outils : mise en place de "Mon Suivi Social", logiciel de gestion des demandeurs du CCAS, et de "Domifa" logiciel de traitement des dossiers des personnes domiciliées
- Élaborer un plan de financement pour la réalisation des travaux du C.C.A.S., rechercher des financements associés.

MISSIONS

La France services rassemble 12 organismes partenaires pour permettre aux usagers de faire leurs démarches administratives en un seul lieu :

- Aide administrative pour l'accès et le maintien aux droits
- Aide à l'utilisation des outils numériques
- Mise à jour régulière sur l'évolution de l'accès aux droits des différents partenaires (CAF, impôts, CPAM, CNAV, MSA, Pôle Emploi, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, la Poste, la Banque de France)
- Accueil des permanences de France Renov

LES FAITS MARQUANTS

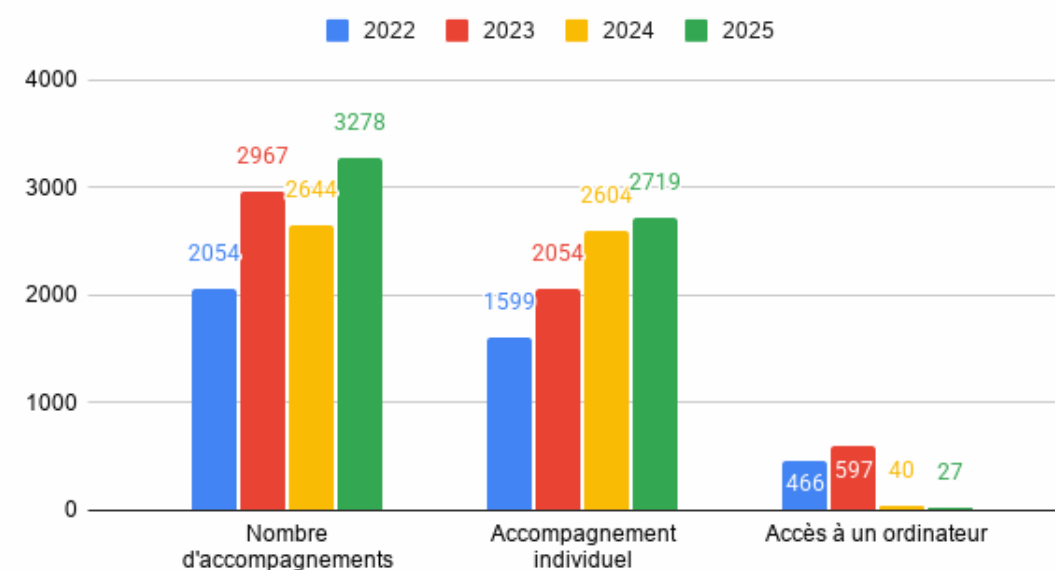
- Prise de poste du responsable d'accès aux droits, poste mutualisé avec le CCAS
- Accompagnement personnalisé pour réaliser des travaux afin d'améliorer l'accueil des usagers, développer l'offre de services, et rendre plus attractifs les locaux dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Lieux innovants, Lieux accueillants »
- Organisation d'un petit déjeuner dans le cadre des journées portes ouvertes

PERSPECTIVES

- Travaux de mise en sécurité et de mise en conformité réglementaire des locaux
- Mise en place du comité de pilotage

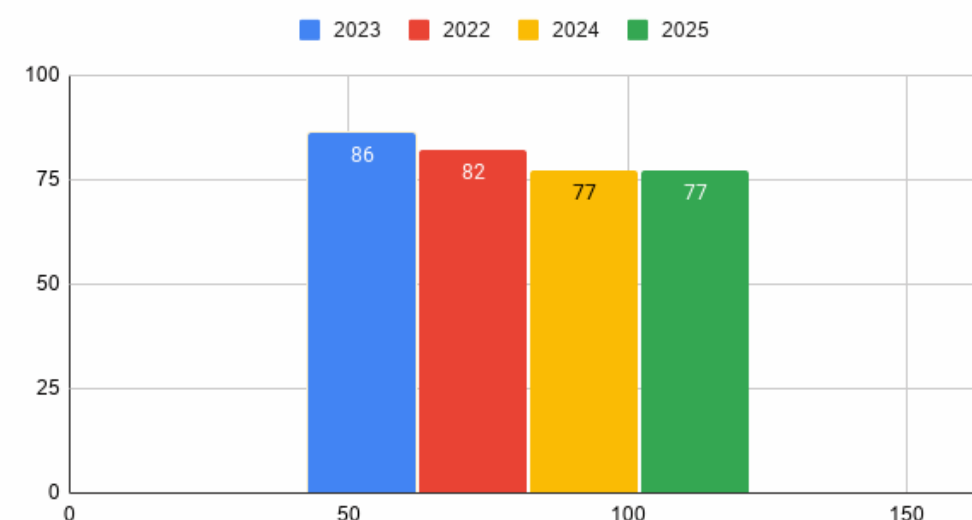
CHIFFRES CLÉS

Démarches réalisées par la France Services de 2022 à 2025



En 2025, le nombre total d'accompagnements individuels s'élève à 3278. La part des usagers se rendant pour la première fois en France Services est de 35,2%. Sur 2746 accompagnements individuels, 2142 ont été réalisés en France Services lors de visites spontanées. Les 3 partenaires nationaux pour lesquels la France Services a eu le plus de demandes sont : le Ministère de l'Intérieur (France Titres), L'Assurance Maladie et l'Assurance Retraite.

Taux de finalisation des démarches administratives en %



77 % des demandeurs ont pu finaliser avec les conseillers leurs démarches en un seul accompagnement. 13 % d'entre eux devront revenir en France services pour un second rendez-vous (France Titres en panne, démarche en plusieurs temps type CARSAT, etc...) et 5 % finaliseront leur dossier en autonomie.

MISSIONS

Service d'aide à domicile pour personnes âgées ou handicapées vivant à domicile : prise en charge non médicalisée 5/7 jours, prestations de ménage, courses, aide au repas, aide administrative

LES FAITS MARQUANTS

- Recrutement de la responsable de service, poste mutualisée avec le CCAS
- Changement du régisseur de recettes
- Préparation de l'évaluation externe : mise à jour des outils de la loi 2002-2
- Mise en conformité réglementaire suite à la transformation du service en Service Autonomie à Domicile et à la publication du cahier des charges

PERSPECTIVES

- La réalisation de l'évaluation externe en avril 2026

En avril 2026 le service sera audité dans le cadre de l'évaluation externe qui conditionnera la poursuite de l'autorisation et donc de l'activité du service autonomie.

Réalisée par un organisme habilité par la H.A.S., il évaluera la qualité des accompagnements à travers 9 thématiques clés, et sur une base de 158 critères : la bientraitance et l'éthique, les droits de la personne accompagnée, l'expression et la participation de la personne accompagnée, la co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement, L'accompagnement à l'autonomie, l'accompagnement à la santé, la continuité et la fluidité des parcours, la politique des ressources humaines, la démarche qualité et gestion des risques

- La poursuite de la mise en conformité du service au regard des attendus pour un service autonomie à domicile :

- conventionner avec d'autres services pour la réalisation des heures de week-end, la coordination des soins, l'accompagnement de fin de vie et l'aide aux aidants
- s'équiper d'un logiciel e-santé
- développer la démarche qualité à travers le déploiement du logiciel Ageval

La dotation complémentaire

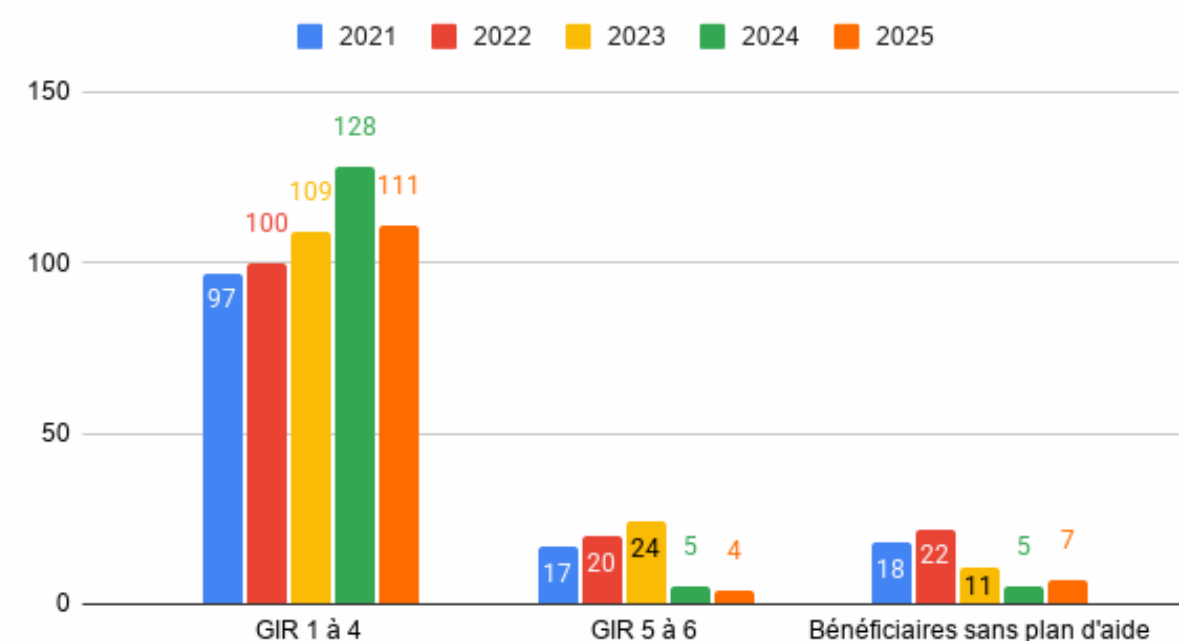
Le département déploie un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens pour la dotation complémentaire qui octroi 0.58€ / heure sur la base des heures réalisées par le SAD

Pour y prétendre le service doit répondre à 4 des 6 objectifs qui sont :

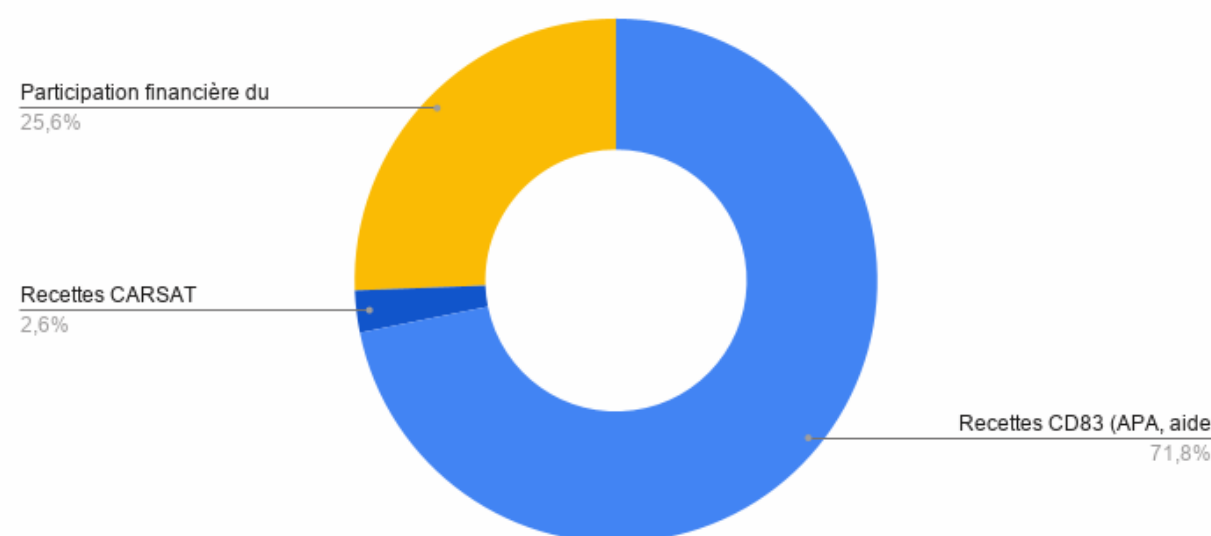
1. accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités
2. intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les weekends et les jours fériés
3. contribuer à la couverture des besoins de l'ensemble du territoire
4. apporter un soutien aux aidants et personnes accompagnées
5. améliorer la qualité de vie au travail des intervenants
6. lutter contre l'isolement des personnes accompagnées

CHIFFRES CLÉS

Evolution du girage des bénéficiaires



Financements des heures effectuées en 2025



MISSIONS

Etablissement médico social d'hébergement pour personnes âgées autonomes : prise en charge non médicalisée 7/7 jours – 365 jours, prestations de prévention de la perte d'autonomie et de lutte contre l'isolement social : restauration, sécurité, activités et animations.

Établissement accueillant 23 personnes âgées et dont les prestations sont ouvertes à l'ensemble des habitants de plus de 65 ans de la commune.

LES FAITS MARQUANTS

- Ouverture de l'établissement sur l'extérieur dans le cadre des repas festifs, plus de 100 repas servis en 2025
- Amélioration de la fréquentation des ateliers avec la participation des personnes extérieures
- Amélioration du taux de remplissage de l'établissement
- Réalisation de l'évaluation externe
- Remplacement d'un agent parti à la retraite
- Mise en place de groupe d'analyse de pratique professionnelle
- Déploiement de la démarche qualité

PERSPECTIVES

- LES AXES D'AMÉLIORATION SUITE À L'ÉVALUATION EXTERNE

- Développer les Projets d'Accompagnement Personnalisés individuels (PAP)
- Développer la politique de protection des données personnelles
- Former les agents au repérage des signes d'aggravation de la perte d'autonomie et à la prévention des risques de perte d'autonomie
- Développer la démarche qualité à travers le logiciel AGEVAL

- LA RÉNOVATION DE L'ÉTABLISSEMENT

- Mettre en place une démarche projet
- Phaser le projet en lien avec la DST
- Rechercher des financements complémentaires

- Monter les marchés nécessaires à la réalisation des travaux
- Associer l'équipe et les résidents à la démarche
- Elaborer le PPI pour 2027

- LA PRESTATION DE RESTAURATION

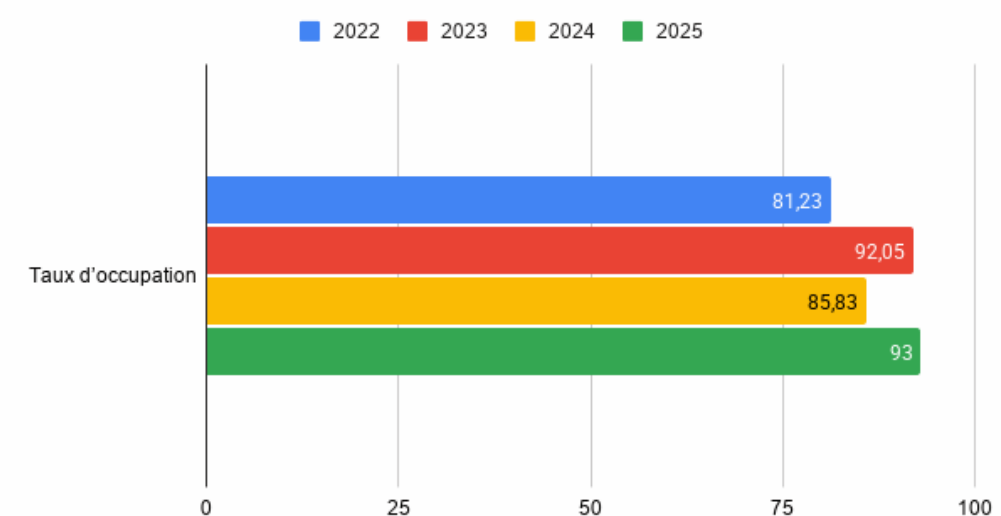
- Préparer la fin du marché de restauration
- Recueillir les éléments techniques et réglementaires liés à la distribution des repas
- Etudier la possibilité de solutions alternatives
- Démarcher les prestataires
- Former et mobiliser les équipes

- L'ENJEU DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

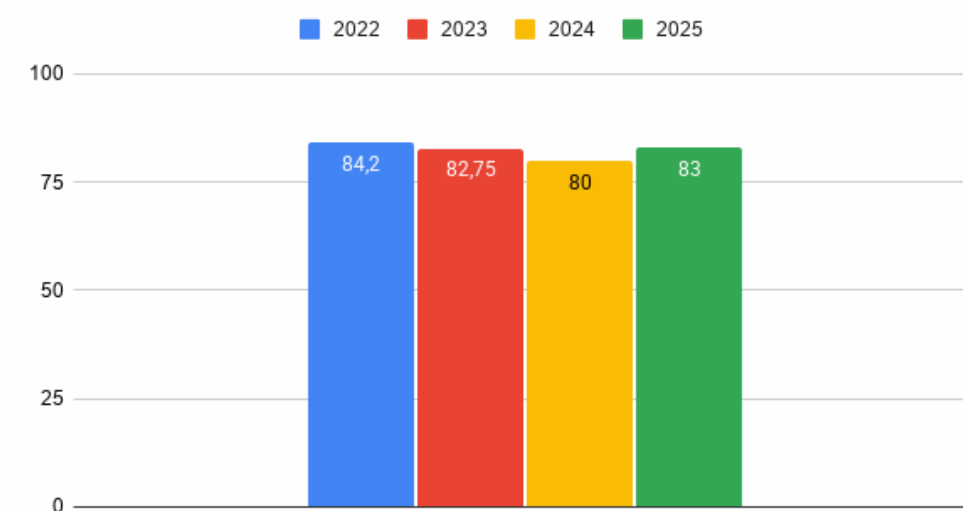
- Relancer le dossier d'exonération des charges sociales
- Mieux maîtriser et suivre les dépenses

CHIFFRES CLÉS

Taux d'occupation de 2022 à 2025

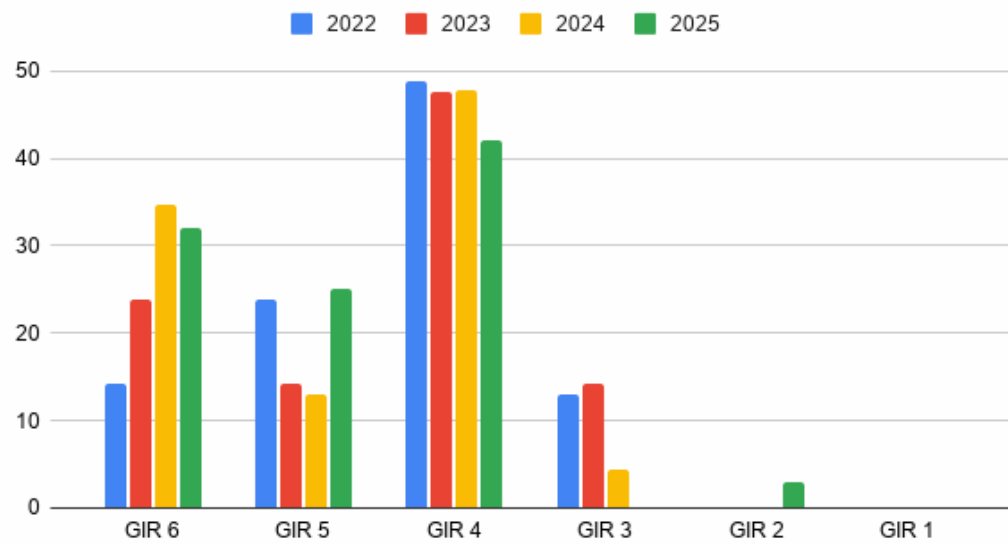


Evolution de la moyenne d'âge des résidents de 2022 à 2025



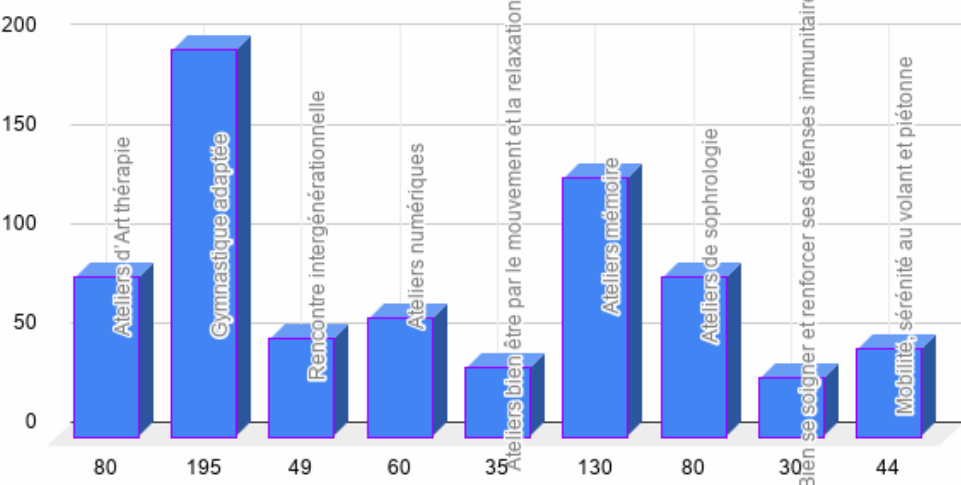
OFFICE DE TOURISME

Evolution du degré d'autonomie des résidents de 2022 à 2025



Années	2022	2023	2024	2025
Nombre de résidents accueillis	25	28	26	29
Nombre d'entrée	3	3	6	7
Nombre de sorties	3	9	4	7
Motif d'entrée en résidence	2022	2023	2024	2025
Problématique de logement (expulsion, vente...)	0	2	3	2
Isolément suite au décès du conjoint	1	0	2	1
Perte d'autonomie, besoin de sécurité	2	1	1	4
Motif de sortie de la résidence	2022	2023	2024	2025
Décès	1	5	1	1
Perte d'autonomie, besoin de prise en charge médicalisée	2	4	3	3
Changement de lieu de vie	0	0	0	3

Nombre de participations aux ateliers de prévention de la perte d'autonomie en 2025



RAPPORT ANNUEL 2025

OFFICE DE TOURISME DE BANDOL

PRÉSENTATION

La structure

L'Office de Tourisme est un EPIC (établissement public industriel et commercial) depuis 2017. Il est classé en Catégorie I, ce qui permet à la ville d'être Commune Touristique et Station Classée.

Son fonctionnement est régi par le code du tourisme et le code des collectivités territoriales.

Le statut de l'EPIC relève du droit public pour sa création, son organisation, son contrôle, et pour sa comptabilité (M4).

Il est administré par un comité de direction qui se réunit au moins six fois par an composé de 5 élus (dont la présidente et la vice présidente) et de deux représentants des acteurs économiques.

L'activité de l'EPIC relève du droit privé pour le personnel, les relations fournisseurs, les relations clients, ...

L'EPIC est la seule forme de gestion permettant à l'OT de se voir reverser automatiquement le produit de la taxe de séjour. C'est celle-ci qui compose en grande partie son budget complété par les différentes activités commerciales développées.

L'Office de Tourisme fonctionne avec un budget constant (et sans subvention) depuis 2021, oscillant entre 450 000 € et 500 000€.

La taxe de séjour reversée par la commune est variable (400 000€ à 580 000€). Celle-ci étant versé en fin de semestre, le chiffre réel n'est connu qu'en fin d'exercice, ce qui nécessite une gestion prudente.

Les recettes commerciales doivent être maintenues aux alentours de 85 000€ pour rester en franchise en base TVA (30 000€ en service et 55 000€ en ventes directes).

Cette année, les dépenses s'élèvent à environ 445 000€ et les recettes à 600 000€.

70 000
visiteurs
en 2025

Record
Mois Août
12 418

Record
19 août
650

L'équipe

L'équipe est composée de 4 agents qualifiés, d'un apprenti et d'un directeur. Toute l'équipe participe à l'accueil touristique, qu'il soit physique, téléphonique ou numérique. Chaque membre de l'équipe dispose de temps en "back office" afin de lui permettre de mener à bien les missions spécifiques qui lui sont confiées.

L'office de tourisme fonctionne sept jours sur sept (fermeture les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre).

Chacun a la possibilité de consacrer une partie de son temps à des missions personnelles qui apportent un plus à la structure.

Mélanie Arragon : Référent Taxe de séjour - Référent Classement - Régisseur principal - Gestion des meublés - Assistant numérique - Animateur événementiel
Audrey Berton (80%) rempl.Célia Dejean(>01/2025) : Ass. administrative - Gestion Boutique - RH & comptabilité Gestionnaire temps - Qualité suppléant - Animateur événementiel

Charlene Stingl : Réseaux Sociaux - Communication - Salons-Croisières - Coordinateur commerces - Régie Suppléante - Animateur événementiel

Karl Molle : Régisseur principal - Référent Qualité - Référent RGPD - Référent accueil/stagiaires - Suivi des labels

Lohann Molinari : Apprenti bac pro accueil

Les missions administratives sont importantes et chronophages.

L'Office de Tourisme classe environ 100 meublés par an sur une zone géographique étendue (Bandol, La Cadière, Le Beausset, le Castellet, Evenos), car ces villes n'ont pas d'agent dédié à cette activité. A cela s'ajoutent la mise à jour des dossiers et le suivi et l'encaissement de la taxe de séjour.

La gestion des produits boutique (env. 80 produits différents) consiste à rechercher de nouveaux produits et fournisseurs et à gérer le stock.

La mission comptable commerciale demande l'édition de bilan mensuel avec reversement aux prestataires et à la trésorerie.

La gestion RH est principalement basée sur l'analyse de demandes de stage ou d'emploi saisonnier. Nous recevons généralement 4 ou 5 stagiaires par an pour des périodes allant de 15 jours à 2 mois.

Les réseaux sociaux tout public, en progression constante d'abonnés, proposent des publications quotidiennes dans des univers adaptés aux plateformes utilisées. Ceux destinés aux professionnels (acteurs économiques) sont des supports d'échanges d'informations et de promotions croisées (repost).

Enfin, le suivi de la qualité, indispensable pour le classement de l'Office (Catégorie I = à renouveler tous les 5 ans) et de la ville (Station classée), demande un suivi régulier, la rédaction d'un rapport annuel et une évaluation (audit) complète tous les 5 ans (à faire en 2026 avec un nouveau référentiel plus complet à produire = Destination d'excellence).

Les charges de personnels s'élèvent à environ 285 000€).

La mission principale reste l'accueil du public. L'office de tourisme fonctionne 7/7 et 360 jours par an, avec une amplitude d'ouverture au public de 6h en basse saison et 10h en haute saison (hors animations). C'est un des rares Offices de Tourisme proposant autant de périodes d'accueil.

BILAN 2025

Renforcer l'autonomie financière de l'OT

> Gestion stable des dépenses

Les recettes sont dépendantes de la taxe de séjour. Le versement intervenant les derniers jours de l'année, il convient de suivre les dépenses régulièrement. Depuis 4 ans, elles sont stables et maîtrisées. Un excédent est dégagé chaque année. Pour 2025 il s'élève à environ 200 000€

> La gestion des recettes boutique/billetterie

La création de séries limitées saisonnières nous permet des recettes régulières (nouveau) sans pour autant dépasser le seuil TVA. Les activités en partenariat se sont étendues aux visites guidées (en plus des activités sportives) avec toujours une prise en charge d'une partie des rémunérations par l'office.

Rechercher l'excellence dans l'accueil du public

> Information complète, juste et à jour

La circulation des informations doit être encore fluidifiée afin de répondre au mieux aux différentes questions. La coordination entre les services municipaux et les communes voisines existe mais mériterait d'être améliorée.

> Veille et amélioration continue

Le label Qualité, qui va être remplacé en 2026 par le label excellence, nous oblige à une veille et donc à une adaptation et évolution continues en fonction des demandes des visiteurs mais aussi des évolutions technologiques (création de supports spécifiques (web, réseaux, papier) en fonction des saisons et du public concerné.

Améliorer le développement touristique du territoire

> Estibus

La mise en place en phase test de ces deux lignes circulant sur l'ensemble des communes de l'agglomération est un vrai plus pour Bandol dont une fraction non négligeable de touristes vient en train. Les documents produits par la communauté d'agglomération deviennent utiles pour un plus grand nombre. A améliorer et à étendre au-delà des deux mois d'été.

> Domaines viticoles

L'édition d'un planning récapitulant l'ensemble des manifestations et activités proposées au niveau des domaines viticole et de la maison des vins de Bandol nous a permis de promouvoir le territoire d'une façon plus efficace que les années précédentes.

Chiffre
d'affaire + 7%

2200 meublés
+ 14%

265400 nuitées
-4.5%

> Jeu dans la ville avec les commerçants

Les jeux proposés par l'Office du tourisme rencontrent un succès croissant. Ce ne sont pas moins de 48 commerces qui se sont prêtés au memory géant de l'été. En parallèle, les concours de pétanque mettent en avant les commerces partenaires qui dotent les concours de nombreux lots.

> Nouveautés

La création en partenariat avec le Casino Partouche des nocturnes du vendredi soir a été suivie par une trentaine de commerces.

La signalétique «cœur de ville» qui concernait presque 40 enseignes a été appréciée par les commerçants et a été utile aux visiteurs.

Promotion et communication de la politique touristique

La côte d'azur reste une destination prisée. La ville, grâce à la notoriété de son vin et à son accueil, continue d'attirer des vacanciers.

> Le site internet et les réseaux se portent bien.

Au niveau des outils communaux, notre visibilité est satisfaisante avec une augmentation d'abonnés, toutes origines confondues. Cette année, la fréquentation de vacanciers venant du Canada et des États-Unis a augmenté. Une présence italienne, absente depuis quelques années, a fait son retour.

> au niveau départemental et régional

national et international (salons, rencontres B to B, rendez-vous récurrents (le Var à Paris). Les petites communes comme la nôtre ont du mal à suivre financièrement ces multiples déplacements, mais la présence des entités départementales et régionales marquent de leur présence, ces événements.

400 familles pour
chaque jeu

70 commerces
participants

7 concours pétanque
318 équipes de 3



10153 abonnés FB
+1957

7685 abonnés Instagram
+2775

1399 abonnés Tiktok
+565

1 330 975 pages
vues sur le site web

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à environ 150 000€. plus de la moitié de cette somme est indispensable au fonctionnement de la structure (cotisations, abonnements, logiciels en cloud, etc...). L'achat des produits de commercialisation représente environ 50 000€. L'internalisation de la création et de l'impression permet de faire des économies importantes et de limiter le gaspillage. Les animations sont créées en interne (pas de prestataire extérieur) et même si cela mobilise fortement l'équipe, cela nous garantit une liberté d'action et une adaptation possible quelques soient les contraintes (météo, superposition d'événements, ...).

LES MISSIONS

Une nouvelle convention d'objectif définit les missions assignées à l'Office de Tourisme pour 2026-2029.

La politique touristique de la ville vise la qualification de la destination en lieu d'exception par les quatre objectifs suivants:

1/ Un accueil de qualité pour un public de qualité

- Label - Destination d'excellence à valider en 2026 et renouvellement Catégorie I,
- Coordination intra et inter communale pour rationaliser et promouvoir les propositions sur l'ensemble du territoire,
- Sensibilisation des acteurs économiques sur la notion de qualité avec proposition d'un label local,
- Mise en place d'outils d'observation et de construction pour adapter l'offre en fonction de l'évolution des demandes.

2/ Amélioration du développement touristique du territoire

- Connaissance et maîtrise de L'hébergement touristique, - Développement touristique territorial "4 saisons" permettant de lisser les flux et de renforcer l'essor économique,
- Extension des expériences sur l'ensemble de l'agglomération,
- Coopération avec les Vins de Bandol pour un développement de l'Oenotourisme,
- Pérennisation d'une mobilité inter communale,
- Protection des espaces naturels par une gestion raisonnée.

3/ Promotion et communication de la politique touristique

- Stratégie de communication ciblée (volume vs qualité),
- Mise en avant d'un territoire d'exception (Sud Sainte Baume = perle du Var),
- Association à L'échelle intercommunale pour les opérations de promotion avec les institutions départementales et régionales.

4/ Autonomie financière de l'OT

- Vente de produits notamment des séries limitées par saison,
- Développement de l'offre de packs touristiques pour les individuels et les groupes (activités et mobilité),
- Extension de la billetterie (événements associatifs, activités sportives et culturelles, transports,...),
- Inciter au classement des meublés de tourisme - suivi de la taxe de séjour.

PERSPECTIVES N+1

Les quatre axes identitaires de la ville, de la communauté d'agglomération, du département et de la région sont identiques (à leur échelle respective) soit : la mer et la nature (géographie), le patrimoine et l'art de vivre (culture).

Les leviers identifiés sont :

- développer l'offre en coordonnant les différents acteurs tout en axant sur la qualité de vie et l'écotourisme
- favoriser le tourisme de proximité en créant des événements récurrents
- satisfaire les résidents secondaires en proposant des activités toute l'année
- fidéliser un tourisme d'affaire en valorisant les lieux d'accueil et de travail
- redonner un sens de station climatique soins, cure, repos
- rajeunir la cible pour assurer la durabilité de ces nouvelles offres

Les actions de l'Office pour actionner ces leviers autour des axes identitaires :

- Visibilité
- Originalité
- Propositions
- Accompagnement
- Présence
- Suivi



POLICE MUNICIPALE

MISSIONS

- La police municipale est le principal service permettant au Maire d'exercer les pouvoirs de police définis par l'article L 2212-1 du Code général des collectivités territoriales : veiller à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans sa commune.
- La police municipale assure une surveillance de la voie publique, une sécurisation des entrées et sorties d'écoles, des missions en matière de prévention de la délinquance, des troubles à l'ordre public et de sécurité routière. Elle porte assistance à la population.
- Elle veille au respect de la réglementation relative au stationnement.
- Elle travaille en liens étroits avec les services municipaux mais également avec la police nationale, les pompiers, les bailleurs sociaux, les gestionnaires d'équipements sportifs, culturels et commerciaux.
- Elle accueille et gère le centre de supervision urbain (Accueil téléphonique, Vidéo-protection, poste de commandement radio).

LES FAITS MARQUANTS

- Maintien des bons chiffres en matière de délinquance, notamment en matière de baisse des atteintes aux biens.
- Changement de l'ensemble des horodateurs
- Poursuite de la modernisation et de l'extension du système de vidéoprotection
- Création d'un annuaire des commerçants, afin de contacter ceux-ci en cas de problème

LES PERSPECTIVES

- Mise en place d'un poste de police municipale de proximité sur la plage RENECHROS
- Mise en place de contrôles sur les principaux axes de la commune.
- Maintien du partenariat avec la police nationale
- Poursuite du travail avec les enfants (sports, interventions dans les écoles par exemple)

CHIFFRES CLÉS

- 153 caméras
- 100 utilisations du système video
- 800 actes administratifs
- 20 interpellations
- 50 contrôles routiers
- 30 surveillances d'habitations dans le cadre de l'opération tranquillité vacances
- 10 opérations de secours/assistance sur l'eau